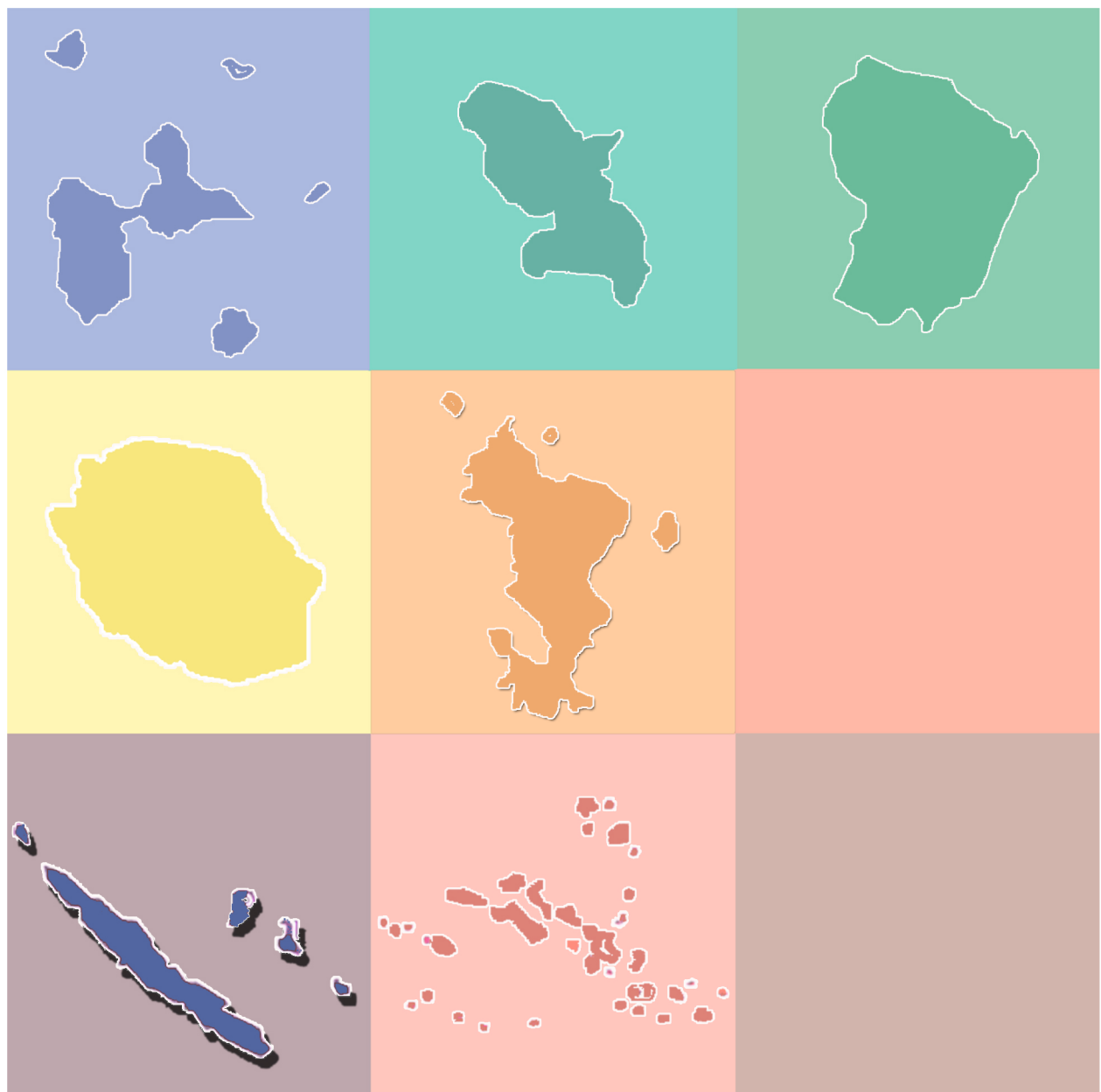




STRATOM Nouvelle-Calédonie

Diagnostic territorial
de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et de l'analyse territoriale

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

L'objectif des diagnostics territoriaux est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de site, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (grands chiffres, tendances, structuration des acteurs, forces et faiblesses).

Ces documents apportent des éléments de diagnostic et d'analyse sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux pourront appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Les territoires considérés

Ces diagnostics ont été bâtis sur la base du découpage régional en vigueur. Ils présentent les caractéristiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans les 13 régions métropolitaines françaises et les territoires et collectivités d'outre-mer.

Auvergne-Rhône-Alpes	ARA
Bourgogne-Franche-Comté	BFC
Bretagne	BRE
Centre-Val de Loire	CVL
Corse	COR
Grand Est	GES
Hauts-de-France	HDF
Île-de-France	IDF
Normandie	NOR
Nouvelle-Aquitaine	NAQ
Occitanie	OCC
Pays de la Loire	PDL
Provence-Alpes-Côte d'Azur	PAC

Départements et régions d'outre-mer (DROM) et collectivités d'outre-mer : Antilles (ANT) : Guadeloupe (GUA) et Martinique (MQ), Guyane (GF), La Réunion (LRE), Mayotte (MAY), Nouvelle-Calédonie (NC), Polynésie Française (PF).

Les données et leur interprétation

Ce document est publié en l'état des informations et des analyses disponibles au 31 décembre 2021. Les sources des cartes et des chiffres sont mentionnées. Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires, qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre. Les sources des présentations des actions PIA proviennent principalement des porteurs de projet (contenu des dossiers de candidature, communiqués de presse, site internet...). Pour la Nouvelle-Calédonie, les données sur l'enseignement supérieur sont collectées au 15 juin et concernent l'année universitaire 2021 et sont comparables aux données nationales 2020-2021.

Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et d'en tenir compte dans leur interprétation. Enfin, les nomenclatures disciplinaires ou scientifiques ne recouvrent pas toujours les mêmes périmètres.

L'ensemble des données n'étant pas disponibles pour les sites de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie, leur diagnostic territorial concentre l'ensemble des indicateurs disponibles. Les sources de données proviennent principalement du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de l'Insee, des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que de l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE) et de l'Institut statistique de la Polynésie française (ISPF).

Une annexe commune à tous les diagnostics Strater apporte des précisions et des définitions méthodologiques. Elle reprend également des graphiques, tableaux et cartes présentant des données relatives à toutes les régions pour permettre à chacune de se situer au niveau national.

Sommaire

PARTIE 1 - PANORAMA DE L'ESRI	7
A. LES ENJEUX DU TERRITOIRE	8
A.1 Le contexte socio-économique	8
A.1.1 La population	8
A.1.2 Les indicateurs économiques	9
A.2 Des enjeux géostratégiques	9
A.3 Des cadres institutionnels spécifiques	10
A.4 Les enjeux du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	10
A.4.1 Une amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur	10
A.4.2 Une diversification de l'offre de formation	11
A.4.3 Une structuration de la recherche au service du territoire	11
A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces	12
A.6 Les chiffres-clés	13
B. L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	13
C. L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	14
C.1 Les principales implantations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche	14
C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche	15
C.2.1 Les établissements d'enseignement supérieur	15
C.2.2 Les organismes et établissements de recherche	16
D. LES EFFECTIFS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	17
D.1 La dynamique démographique	17
D.2 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur	18
D.2.1 La répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur du territoire	18
D.2.2 Les étudiants inscrits dans les établissements publics du MESR	19
D.2.3 La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés	19
D.3 Les dynamiques de mobilité	20

D.3.1 La mobilité internationale.....	20
D.3.2 L'attractivité des établissements du territoire	20
D.4 Les ressources documentaires	20
PARTIE 2 - LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE	21
A. LES PARCOURS DES ETUDIANTS : DU BAC A L'INSERTION PROFESSIONNELLE 22	
A.1 Les bacheliers	22
A.2 Les formations professionnalisantes : STS, DUT, licence pro.....	23
A.2.1 Les formations professionnalisantes dans l'offre de formation régionale.....	23
A.2.2 La cartographie des effectifs d'inscrits par site.....	23
A.2.3 Les étudiants inscrits dans les formations professionnelles courtes.....	24
A.3 Les formations en licence.....	24
A.3.1 Les étudiants en licence	24
A.3.2 Les diplômés.....	25
A.4 Les formations en master.....	25
A.4.1 Les étudiants en master.....	25
A.4.2 Les diplômés.....	26
B. FAVORISER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'AIDE A LA REUSSITE.....	26
B.1 Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants.....	26
B.1.1 Améliorer la réussite en licence.....	26
B.1.2 Le campus connecté de Wallis et Futuna.....	27
B.1.3 Les coopérations académiques régionales	27
B.2 L'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne	27
B.3 Les ressources documentaires.....	28
B.4 Les réseaux numériques universitaires.....	28
PARTIE 3 LA RECHERCHE : FORMATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES	29
A. LA FORMATION A LA RECHERCHE.....	30
A.1 L'offre de formation doctorale.....	30
A.2 Les effectifs	30

B. LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET LES THEMATIQUES SCIENTIFIQUES DEVELOPPEES.....	30
B.1 Les unités de recherche	30
B.2 Les thématiques scientifiques régionales	31
B.2.1 La diversité et le pluralisme des environnements.....	31
B.2.2 L'amélioration de la santé	33
B.2.3 L'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle	33
B.3 Les coopérations scientifiques du Pacifique.....	33
B.3.1 PIURN.....	33
B.3.2 Programme régional océanien de l'environnement (SPREP - PROE).....	34
B.3.3 Réseau observation sismologique ORSNET.....	34
B.3.4 YEHAP - Pacifique.....	34
 PARTIE 4 TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE.....	 35
A. LA STRATEGIE D'INNOVATION CALEDONIENNE	36
B. LES INTERACTIONS FORMATION-EMPLOI.....	36
B.1 Les formations en apprentissage	36
B.2 La formation continue	36
B.3 La validation des acquis de l'expérience	36
C. DE LA RECHERCHE A L'INNOVATION.....	36
C.1 Plan d'innovation Outre-mer.....	36
C.2 Le dispositif régional de l'innovation.....	37
C.2.1 ADECAL-Technopole	37
C.2.2 Pacific Food Lab	37
C.2.3 La French Tech Nouvelle-Calédonie	37
C.3 L'entrepreneuriat étudiant et des chercheurs	37
C.3.1 Le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE).....	37
C.3.2 Les étudiants entrepreneurs et le pôle étudiant pour l'innovation	37
 PARTIE 5 LES RESSOURCES DE L'ESRI	 39
A. LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES.....	40

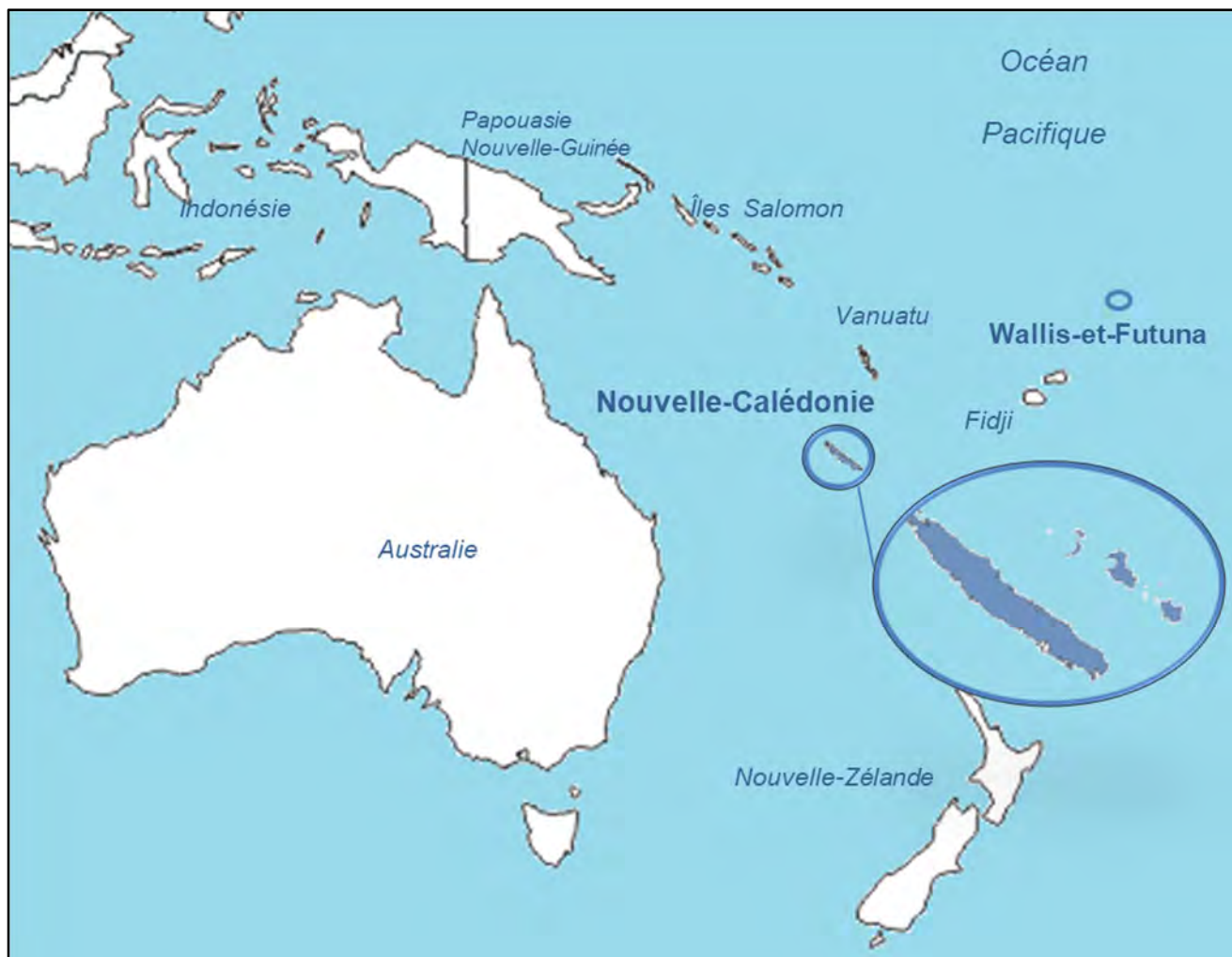
A.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs.....	40
A.1.1 La répartition par catégorie	40
A.1.2 La répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline	40
A.1.3 La démographie des enseignants-chercheurs.....	41
A.1.4 L'endo-recrutement des enseignants-chercheurs	41
A.2 Les personnels administratifs	42
B. LES RESSOURCES FINANCIERES	43
B.1 Les projets financés par le PIA.....	43
B.2 Les réponses aux appels à projets de l'ANR (hors PIA).....	43
SIGLES ET ACRONYMES.....	45

Partie 1

PANORAMA DE L'ESRI

A. Les enjeux du territoire

Carte 1 - La position géographique de la Nouvelle-Calédonie



A.1 Le contexte socio-économique

Les données démographiques et socio-économiques sont issues de l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee) et du rapport 2020 de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) de Nouvelle-Calédonie.

A.1.1 La population

Selon l'enquête *Recensement de la population 2019* de l'Institut de la statistique et des études économiques néo-calédonien (ISEE), la Nouvelle-Calédonie compte 271 400 habitants. Entre 2014 et 2019, la population a augmenté de seulement 1 %, après une croissance de 9,4% entre 2009 et 2014, en raison d'un solde migratoire négatif qui a du mal à être compensé par le solde naturel. Le poids démographique de la province Sud s'est renforcé depuis 1989 : 3 Calédoniens sur 4 vivent en province Sud, principalement dans la ville de Nouméa qui voit sa population baisser au profit des communes limitrophes, Dumbéa et Païta

La population calédonienne est jeune même si elle connaît un vieillissement. La part des moins de 20 ans a perdu 4 points en dix ans et représente 30% de la population en 2020, a contrario celle des plus de 60 ans et plus atteint 10% de la population, contre 7,4% en 2010. La part des natifs a augmenté de 3 points entre 2014 et 2019 : 78% des habitants de la Nouvelle-Calédonie sont nés sur place.

A.1.2 Les indicateurs économiques

► La production de richesses

En 2019, l'économie néo-calédonienne a pour principales activités les services marchands, dont le commerce, (52% de la valeur ajoutée), les services non marchands (21%), la construction (10%), l'industrie (15%) dont l'industrie du nickel qui représente 7%, et le secteur agricole (2%). Son activité économique est concentrée dans la Province du sud.

Le PIB de la Nouvelle-Calédonie atteint plus de 8,4 Md€ en 2020. Après une période de croissance de 2012 à 2017, le CEROM a mesuré une stagnation du PIB en 2018 et estime une contraction de 1,2% en 2019. Il estime que l'impact de la crise sanitaire est moindre que dans beaucoup de territoires, de l'ordre de 5,5 à 6,5 points sur l'année 2020, grâce à une reprise des activités plus rapide.

Le PIB/habitant, estimé à 31 K€ en 2020, a augmenté de 9% en 10 ans et devient équivalent à celui des Pays de la Loire. Cela place le territoire au 3^{ème} rang de son environnement régional, derrière l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

► Les échanges extérieurs

La Nouvelle-Calédonie a un taux de couverture très important avec des exportations qui couvrent les 2/3 de ses importations en 2020 grâce notamment à la vente de produits de la mine, notamment les ferro-nickels et le nickel (93% de la valeur des exportations). En 2020, ses principaux clients sont la Chine (57%) qui a multiplié sa part de marché par 15 en dix ans, la Corée du Sud (13%), le Japon (9%), Taïwan (5%), les autres pays de l'Union européenne (5%) et la France métropolitaine (3%). Ses principaux fournisseurs sont la France métropolitaine (23%), les autres pays de l'Union européenne (17%), la Chine (12%), Singapour (11%) et l'Australie (10%).

► Emploi

Composé essentiellement d'entreprises individuelles ou de petites et moyennes entreprises, le tissu économique compte, en 2020, 89% d'entreprises sans salarié et le nombre d'entreprises immatriculées a augmenté de +1,2% en un an. Seulement 2% des entreprises ont plus de 10 salariés principalement dans les secteurs du nickel, du tourisme et de la production énergétique. La plus grande entreprise Société Le Nickel (SLN) compte plus de 1 000 salariés.

Selon *l'Enquête emploi*, le taux de chômage, au sens BIT, atteint 10,9% en 2019 avec un fort taux de chômage des moins de 30 ans (26,5%). Cependant, l'obtention d'un diplôme et le niveau de celui-ci conditionne l'insertion professionnelle des jeunes : le taux de chômage des jeunes sans diplômes dépasse les 40%.

A.2 Des enjeux géostratégiques

Situé à 17 000 km, et à 24h d'avion de la métropole, l'archipel de Nouvelle-Calédonie comprend la Grande Terre ainsi que l'île des Pins, l'Archipel de Belep et les Îles Loyauté. Elle offre un environnement exceptionnel pour l'étude des phénomènes naturels et les recherches en milieu tropical.

Le sol de la Grande Terre renferme de nombreux gisements de minerais et disposerait de 11% des réserves mondiales de nickel.

Les relations internationales dans cette grande zone géographique reposent sur trois instances : le Forum des Îles Pacifique, assisté de deux structures de concertation, la Commission du Pacifique Sud (CPS) et le Programme régional océanien de l'environnement.

La Communauté du Pacifique (CPS), dont le siège est à Nouméa, a été créée à la fin de la seconde guerre mondiale par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni par la signature de la convention de Canberra (les deux derniers pays ayant depuis quitté l'organisme). Les vingt-six États et Territoires insulaires océaniques membres de la commission de la CPS appliquent une approche pluridisciplinaire pour traiter les enjeux particulièrement complexes du développement régional : changement climatique, catastrophes, maladies non transmissibles, égalité entre les sexes, emploi des jeunes, sécurité alimentaire et hydrique, et biosécurité au service du commerce.

La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française constituent les têtes de pont de l'Europe dans le Pacifique et participent au Secrétariat permanent pour le Pacifique qui constitue un outil de développement des

collaborations entre les organismes de recherche de différents pays et qui soutient des actions de coopération économique, sociale et culturelle.

Pour l'Union européenne, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont des Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) éligibles au Fonds européen de développement (FED). Les équipes locales sont éligibles aux projets du Programme cadre de recherche et de développement technologique (PCRDT) et du Programme cadre pour l'innovation et la compétitivité mais le dimensionnement de la recherche ne leur permet pas d'accéder au statut de pôle ou de plateforme d'excellence européenne.

Suite aux travaux des Assises de l'Outre-mer en 2018, le Livre Bleu, porté par le ministère des outre-mer, présente les ambitions de la France ultra-marine autour de quatre axes stratégiques : l'accès aux services publics essentiels, l'accompagnement juridique et financier de leur transformation, la réponse aux défis liés aux changements globaux et l'influence et le rayonnement de ces territoires. En créant une plateforme de recherche par bassin géographique l'objectif est d'encourager les synergies, de donner de la visibilité et faire rayonner l'effort de recherche outre-mer.

A.3 Des cadres institutionnels spécifiques

La Nouvelle-Calédonie se caractérise par le partage des compétences entre l'État et les institutions locales. D'une part, le gouvernement calédonien désigne un membre du gouvernement en charge de l'enseignement et des questions relatives à l'enseignement supérieur et, d'autre part, les services de l'État sont assurés par un Haut-Commissariat et un Vice-rectorat.

En 1988, les accords de Matignon ont réparti les domaines de compétence entre le gouvernement local, les trois provinces : province Nord, Province Sud (Grande Terre) et Province des Îles Loyauté, et l'État. Depuis l'accord de Nouméa (5 mai 1998), un transfert progressif des compétences de l'État vers la Nouvelle-Calédonie est inscrit dans la loi organique de 1999. En décembre 2021, les néo-calédoniens ont répondu négativement à l'accession à la pleine souveraineté lors du troisième scrutin d'autodétermination. Le choix du maintien dans la France et la fin de l'accord de Nouméa appellent à la définition d'un nouveau cadre constitutionnel pour la Nouvelle-Calédonie. En effet, le caractère transitoire des articles constitutionnels 76 et 77 dédiés à l'organisation de la Nouvelle-Calédonie implique la révision de la Constitution pour redéfinir la place de la Nouvelle-Calédonie dans l'architecture institutionnelle de la République.

Dans ce nouveau cadre, le transfert de compétences en matière d'enseignement supérieur pourrait être abordé. La participation du territoire aux compétences de l'État s'accompagne actuellement d'un transfert de moyens financiers qui donne lieu à des négociations entre les représentants du gouvernement néo-calédonien, des trois Provinces et de l'État.

La loi organique de 1999 prévoit d'associer le gouvernement de Nouvelle-Calédonie à la préparation des contrats liant l'État aux organismes de recherche implantés en Nouvelle-Calédonie et à l'université, afin de permettre une meilleure prise en compte des besoins spécifiques en matière de formation supérieure et de recherche. Il peut également conclure des conventions d'objectifs et d'orientation avec ces institutions. Au sein de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, le dialogue avec le gouvernement calédonien et les Provinces s'établit au Conseil d'administration et à la commission recherche du Conseil académique.

A.4 Les enjeux du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

A.4.1 Une amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur

En 2018, 31% de la population des jeunes calédoniens sont en difficulté vis-à-vis de la lecture contre 35 % en 2013. En 10 ans, entre 2009 et 2019, la part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population est passé de 17% à 22%. Dans le même temps, la part de la population de 15 ans ou plus sortie du système scolaire non diplômée se réduit de 28% à 22% en 2019 et rejoint la moyenne nationale.

Avec un taux de réussite au bac de 80,9%, la Nouvelle-Calédonie compte, en 2020, près de 3 000 bacheliers dont 38% sont issus de la filière professionnelle (France : 26 %) et 36% sont issus de la filière générale (France : 53%).

A.4.2 Une diversification de l'offre de formation

Près de 6 000 étudiants sont inscrits, en 2020, dans l'enseignement supérieur en Nouvelle-Calédonie, concentrés en province Sud avec une forte progression de la population étudiante (+10,7%) entre 2018 et 2020. En 2021, la dynamique est deux fois plus forte à l'université où la progression des effectifs est de +20% en licence. Près de 30% des étudiants sont inscrits en STS, alors que la moyenne ultra-marine se situe à 22% et la moyenne nationale à 10%.

La création de l'IUT en 2015, l'ouverture d'un cycle universitaire de préparation aux grandes écoles et la réforme des rythmes de licence mise en place en février 2019 grâce au dispositif TREC, financé par les investissements d'avenir, étoffent l'offre de formation de l'enseignement supérieur et permettent d'accueillir davantage d'étudiants.

En 2020, un tiers des étudiants suivent des formations professionnalisantes courtes (STS, IUT, licence professionnelle). A l'université, la part des étudiantes représente 64% de la population étudiante, contre 59% au niveau national. 90% des étudiants sont accueillis dans des formations de niveau L. Les étudiants inscrits dans les parcours master enseignement représentent 57% des étudiants en master. Les étudiants en filière santé peuvent suivre une licence avec accès santé en Nouvelle-Calédonie et poursuivre leurs études médicales en métropole.

La mobilité des étudiants néo-calédoniens était rendue difficile par le calendrier austral utilisée en Nouvelle-Calédonie, où l'année universitaire débute en février et se termine en novembre. La mise en place des licences en format TREC vise à profiter de ce décalage pour améliorer la poursuite d'études des jeunes Calédoniens qui sont dorénavant diplômés en juillet de chaque année.

En 2021, l'école doctorale du Pacifique, commune avec l'Université de la Polynésie française, a délivré 14 doctorats pour l'Université de la Nouvelle-Calédonie. L'éloignement des deux sites et la différence des calendriers complexifient la coordination des activités doctorales.

A.4.3 Une structuration de la recherche au service du territoire

Les lagons de la Nouvelle-Calédonie représentent le deuxième ensemble corallien du monde après la Grande Barrière australienne. Sa faune et sa flore offrent une biodiversité d'une grande richesse scientifique à ce territoire situé en zone tropicale. Ses caractéristiques géologiques, environnementales et sociétales font de la Nouvelle-Calédonie une terre particulièrement innovante et rayonnante pour la recherche

La structuration de la recherche calédonienne se met en place autour du Consortium de coopération pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie - Cresica - qui réunit l'ensemble des acteurs académiques et scientifiques : Université de Nouvelle-Calédonie, Institut agronomique néo-calédonien, IRD, BRGM, Ifremer, Cirad, CNRS, Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, Centre hospitalier territorial.

Un partenariat étroit lie la Nouvelle-Calédonie, ses trois provinces et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche calédonien au sein du consortium Cresica. Son cadre d'action se décline selon trois objectifs thématiques : la valorisation du capital naturel, l'amélioration de la santé et l'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle qui sont complétés par deux axes transversaux : l'insularité-globalisation et le changement climatique. Les acteurs néo-calédoniens sont engagés dans de nombreuses coopérations scientifiques dans la région du Pacifique sud dans le domaine de l'environnement ou de la santé.

Le récent succès du projet TRIAD, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du plan d'innovation Outre-mer est l'opportunité pour le territoire de faire émerger des projets innovants permettant au tissu économique de profiter d'innovations locales. Soutenu par les membres du consortium Cresica et par l'Adecal-Technopole, le projet est appelé à stimuler le développement de l'entrepreneuriat océanien.

Dans le cadre de son pôle PEPITE, l'université a ouvert en 2019, une pépinière d'entreprises étudiantes, en partenariat avec la CCI, le Vice-rectorat et l'Adecal, accompagnée d'un Fablab dans un nouveau bâtiment (Sigma) dédié à la recherche, à l'innovation et aux pédagogies innovantes.

A.5 Les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces

Forces		Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> La structuration scientifique autour du Cresica 	<i>Politique de site</i>	<ul style="list-style-type: none"> La faiblesse des fonctions support (assistance à maîtrise d'ouvrage) publiques et privées de montage de collaborations internationales
<ul style="list-style-type: none"> La hausse du niveau général d'éducation Un développement de l'offre de formation La réussite du projet TREC à l'AAP Nouveaux cursus à l'université 	<i>Formation et Vie étudiante</i>	<ul style="list-style-type: none"> Une offre de formation limitée notamment au niveau Master Des difficultés à mettre en place les formations dans le domaine de la santé Une mobilité freinée par la crise sanitaire COVID 19 L'absence d'un CROUS permettant d'offrir les services attendus aux étudiants
<ul style="list-style-type: none"> La présence et la diversité d'organismes de recherche nationaux et locaux La présence d'infrastructures de qualité : stations d'observation, laboratoire de haute sécurité biologique, flotte océanographique La participation au labex Corail 	<i>Recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un manque d'attractivité de l'Outre-mer pour la mobilité des scientifiques Des centres de décision scientifiques hors du territoire Le « <i>turn over</i> » des chercheurs peu propice au développement des projets locaux
<ul style="list-style-type: none"> La réussite du projet TRIAD de l'AMI du plan de l'innovation en outre-mer 	<i>Innovation</i>	
Opportunités		Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Un environnement géographique et une biodiversité naturelle qui classe la Nouvelle-Calédonie en laboratoire d'étude à ciel ouvert exceptionnel 	<i>Géographie Démographie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un essoufflement démographique
<ul style="list-style-type: none"> Le dynamisme des coopérations régionales en Pacifique-Sud 	<i>International</i>	<ul style="list-style-type: none"> La concurrence scientifique et économique accrue des pays voisins de culture anglophone
<ul style="list-style-type: none"> La définition d'un nouveau cadre constitutionnel avec la possibilité d'un transfert de compétences en matière d'enseignement supérieur Le déploiement du réseau haut débit Renater 	<i>Politiques publiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Des financements par projet difficiles à obtenir La faible culture de la recherche-innovation au niveau des entreprises et insuffisamment prise en compte dans les priorités des décideurs politiques
<ul style="list-style-type: none"> Un environnement économique dynamique Le développement des activités minières en Province Nord et en Province Sud 	<i>Activités économiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les surcoûts financiers liés à l'isolement du territoire : investissement, ressources humaines, masse critique insuffisante

A.6 Les chiffres-clés

Données 2020, 2021



Capitale : Nouméa

3 Provinces (Nord, Sud, îles Loyauté)

18 600 km², 3 400 km de côte

ZEE : 1,4 M km², 13% de la ZEE française

270 000 habitants

PIB 8,4 Md€, 31 000 €par habitant



3 000 bacheliers

Taux de réussite : 80,9 %



**7 sites
d'enseignement
supérieur**



6 000 étudiants



**117 enseignants et
enseignants-
chercheurs**

B. L'accès à l'enseignement supérieur

En 2014, 25% de la population de plus de 15 ans poursuivait des études supérieures, contre 21% en 2009. Le niveau de diplôme des Calédoniens augmente entre 2009 et 2019. En 2019, la part des diplômés de niveau supérieur représente 22% de l'ensemble de la population de 15 ans ou plus sortie du système scolaire, contre 17% en 2009. La part de la population non diplômée est en 2019 de 22%, contre 28% en 2009.

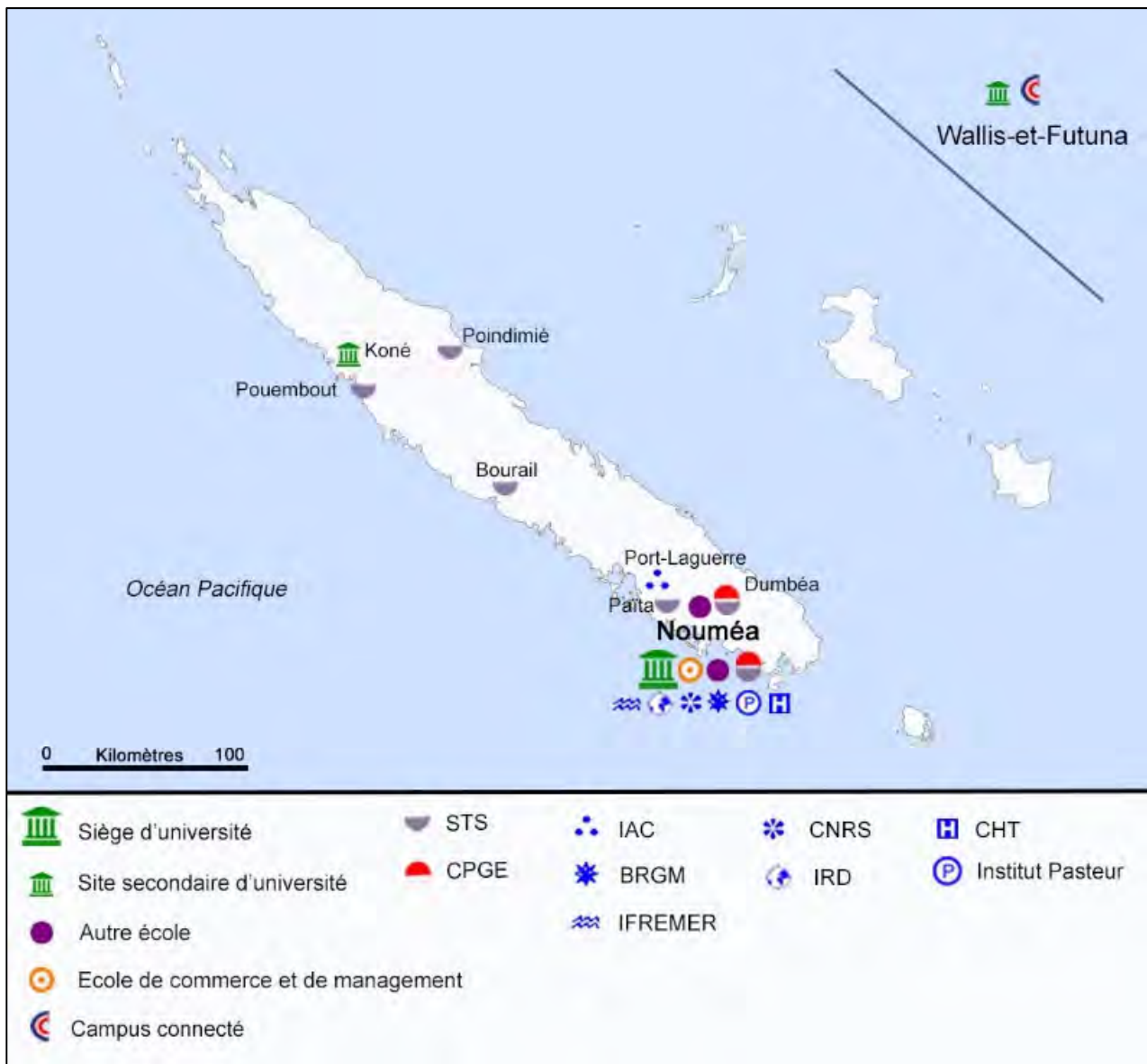
En 2018, lors de la journée défense et citoyenneté (JDC), les tests de compréhension à l'écrit ont montré que la moitié des 4 000 participants, âgés de 16 à 25 ans, sont considérés comme des lecteurs efficaces mais que 1/3 des participants étaient en difficulté de lecture, dont la moitié d'entre eux pouvaient être considérée en situation d'illettrisme.

La comparaison des résultats depuis 2013 indique une légère baisse de la part des jeunes en difficulté de lecture qui passe de 35,3% en 2013 à 31,5% en 2018. La part des jeunes en difficultés de lecture est près de trois fois supérieure à celle de la métropole (11,5%).

C. L'organisation territoriale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

C.1 Les principales implantations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

Carte 2 - Nouvelle Calédonie: les implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur, de recherche, et des formations de STS et de CPGE (Sources : Sies, traitement Dgesip-DGRI A1-1)



C.2 Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

C.2.1 Les établissements d'enseignement supérieur

► Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Siège : Nouméa, Campus : Baco

En application du calendrier austral, sa rentrée universitaire s'effectue au mois de février. L'université a ouvert une antenne en Province Nord, à Koné en 2018.

- 3 départements : Droit, économie et gestion ; Lettres, langues et sciences humaines ; Sciences et techniques
- 1 service de la formation continue
- 1 Inspé qui assure la formation professeurs des écoles et des enseignants du second degré
- l'IUT de Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, compte deux départements en Gestion des entreprises et des administrations et Métiers du multimédia et de l'Internet.
- Institut d'administration des entreprises – IAE-NC, créé en 2020, accueille des formations initiales et continues de niveau L et M ainsi que des formations au management

► Conservatoire national des Arts et métiers - Cnam

Siège : Nouméa

Le Cnam est un établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il donne à chacun les moyens de se former à tout moment de sa vie professionnelle en préparant un diplôme, un titre ou un certificat de niveau bac au niveau bac +4 et bac +5 et ingénieur.

Le Cnam de Nouvelle-Calédonie a été créé en 1971, grâce au dynamisme et à la volonté de tous les acteurs politiques et socio- économiques du territoire. Il dispose de plusieurs instituts spécialisés, dont certains sont présents en Nouvelle-Calédonie : Institut national des techniques économiques et comptables (INTEC) et Institut des techniques de la mer (INTECHMER).

► Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie - IFM-NC

L'Institut est un établissement public géré par le gouvernement local qui accueille les enseignements du Diplôme Universitaire Enseigner dans le premier degré. Cette formation de l'Université de la Nouvelle-Calédonie permettant l'obtention du grade de licence se caractérise par : sa forte pluridisciplinarité, son haut niveau de professionnalisation (quatre stages de trois semaines d'observation et de pratique accompagnée en 1re année et 2e année) et par la prise en compte des objectifs du projet éducatif (enseignement moral et civique, enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak, développement des compétences nécessaires à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers).

► École de gestion et de commerce du Pacifique Sud - EGC Pacifique Sud

Cet établissement consulaire, situé à Nouméa, propose une formation bac+3 dans le domaine du commercial, marketing et de gestion.

► Institut de formation des professions de santé et du social - IFPSS

L'Institut, situé à Nouméa, est sous la tutelle de la Direction des affaires sanitaires et sociales de Nouvelle-Calédonie. Elle forme aux métiers paramédicaux (aide-soignant, infirmier) et sociaux (moniteur éducateur).

Une convention lie l'IFPSS à l'UNC pour la formation en soins infirmiers. En effet, le Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) est une licence (formation Bac+3) et à ce titre. Les enseignants de l'UNC participent aux instances pédagogiques de l'IFPSS et interviennent dans la réalisation de certains cours (Sciences humaines, sociales et droit, Sciences biologiques et médicales).

C.2.2 Les organismes et établissements de recherche

► Institut de recherche pour le développement - IRD

Siège du centre : Nouméa

L'IRD de Nouvelle-Calédonie est le principal centre ultramarin de l'institut. 14 unités de recherche sont représentées sur le territoire avec une centaine d'agents. Les thèmes des activités de recherche sont : océanographie et sciences de l'atmosphère, biodiversité, ressources naturelles et marines, mines et risques naturels, réseaux d'observation, santé, société et pluralité des savoirs. Des programmes scientifiques, en particulier sur les changements climatiques, mis en œuvre à partir de la représentation de Nouvelle-Calédonie intègrent les pays insulaires de l'Océanie. Un personnel permanent est basé à Fidji au sein de l'Université du Pacifique Sud. Des activités de recherche sur l'évaluation et la gestion des ressources marines et des habitats récifaux associés sont développées sur les îles Vanuatu.

► Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer - Ifremer

Sites : Nouméa, Saint-Vincent

Les activités de recherche et développement de l'Ifremer en Nouvelle Calédonie, tout en considérant le domaine de l'aquaculture comme prioritaire, se sont infléchies et adaptées à des problématiques plus intégratrices qui ont fait l'objet de négociations concertées entre l'Ifremer, l'Etat et les collectivités de la Nouvelle-Calédonie. Il développe des activités relatives à la valorisation de la biodiversité et des ressources naturelles dans le cadre de leur exploitation durable et de l'accompagnement du développement des activités économiques lagonaires et maritimes. L'unité de Saint-Vincent est une station aquacole qui contribue au développement de l'élevage de la crevette en Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec le laboratoire Ifremer de Tahiti.

► Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie - IPNC

L'IPNC est un établissement secondaire de l'Institut Pasteur basé à Nouméa. Les missions de l'IPNC sont de développer des axes de recherche ciblant des problèmes de santé et de santé publique de Nouvelle-Calédonie. Il partage son expertise en matière de santé publique avec les autorités sanitaires de Nouvelle-Calédonie, de l'OMS et de la CPS pour appuyer la surveillance des risques émergents ou d'introduction dans un pays où les échanges avec l'Australie et l'Asie sont importants. L'IPNC est membre du Réseau Océanien de Surveillance en Santé Publique, animé par le Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Enfin, il participe à la formation des scientifiques et chercheurs par le développement d'enseignements et l'accueil de stagiaires des filières de biologie et de recherche.

► Institut agronomique néo-calédonien - IAC

L'institut est un établissement public de Nouvelle-Calédonie. L'Etat, les Provinces, la Nouvelle-Calédonie, le Cirad et la Chambre d'agriculture sont membres de son conseil d'administration.

L'IAC mène des recherches finalisées en appui au développement rural du pays, centrées autour des enjeux d'agriculture durable, d'environnement exceptionnel à préserver, et de transformation du monde rural. Trois axes prioritaires sont développés : la biodiversité et les ressources, les agroécosystèmes et les interactions biologiques, les transformations rurales et agricoles.

► Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - Cirad

En Nouvelle-Calédonie le Cirad est partenaire du Cresica, consortium dont il fait partie du comité de pilotage et dans lequel il s'engage scientifiquement. Le Cirad est un des cofondateurs de l'IAC, institut territorial qu'il continue d'accompagner d'une part en siégeant, avec voix délibérative, à son conseil d'administration, ainsi que d'autre part en y positionnant des chercheurs afin de contribuer à des travaux de recherche conjointement choisis.

Les activités qui y sont conduites par les agents du Cirad sur le territoire, essentiellement en partenariat avec l'IAC et l'UNC, concernent l'écologie forestière, la génétique des populations et l'évolution appliquées aux domaines végétal et symbiotiques associés, ainsi qu'à la gestion de la diversité biologique cultivée

► Bureau de recherches géologiques et minières - BRGM

Le BRGM est présent en Nouvelle-Calédonie depuis sa création en 1959. Il intervient sur l'ensemble des domaines des géosciences, en particulier les ressources minérales, les risques naturels, la protection et la gestion des eaux souterraines, l'environnement et l'aménagement du territoire. Outre ses propres activités de recherche et développement, il est partenaire depuis 2006 de la direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de Nouvelle-Calédonie (Dimenc). A Nouméa, il est hébergé au sein du Service géologique de Nouvelle-Calédonie (SGNC) auquel il apporte son expérience comme service géologique national ainsi qu'un appui opérationnel sur les thèmes fondamentaux des ressources et des risques naturels, de l'aménagement et de l'environnement.

L'antenne BRGM de Nouvelle-Calédonie intervient en appui à la collectivité de Wallis et Futuna et apporte si nécessaire son expertise aux pays de la région.

► Centre national de recherche scientifique – CNRS

Le laboratoire insulaire du vivant et de l'environnement participe au Réseau des Stations et Observatoires Marin (Resomar) du CNRS. Les planches d'herbiers de toutes les récoltes effectuées par le CNRS en Nouvelle-Calédonie depuis plus de 20 ans sont déposées auprès du centre IRD de Nouméa.

► Institut d'Archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique - IANCP

L'institut, situé à Nouméa, a pour objet la sauvegarde, l'étude, la conservation et la diffusion du patrimoine archéologique de ses membres. Il regroupe les collectivités territoriales de la Nouvelle-Calédonie, de la province Sud et de la province Nord.

Ce n'est pas un organisme de recherche à part entière mais il est notamment chargé de conduire et réaliser tous les travaux relatifs à l'archéologie en Nouvelle-Calédonie ainsi que toutes opérations d'inventaire et de fouilles de sauvetage, d'encadrer les travaux d'étudiants et d'archéologues extérieurs travaillant sur le patrimoine archéologique de la Nouvelle-Calédonie et d'établir une coopération avec les établissements publics archéologiques nationaux ou étrangers.

D. Les effectifs dans l'enseignement supérieur

D.1 La dynamique démographique

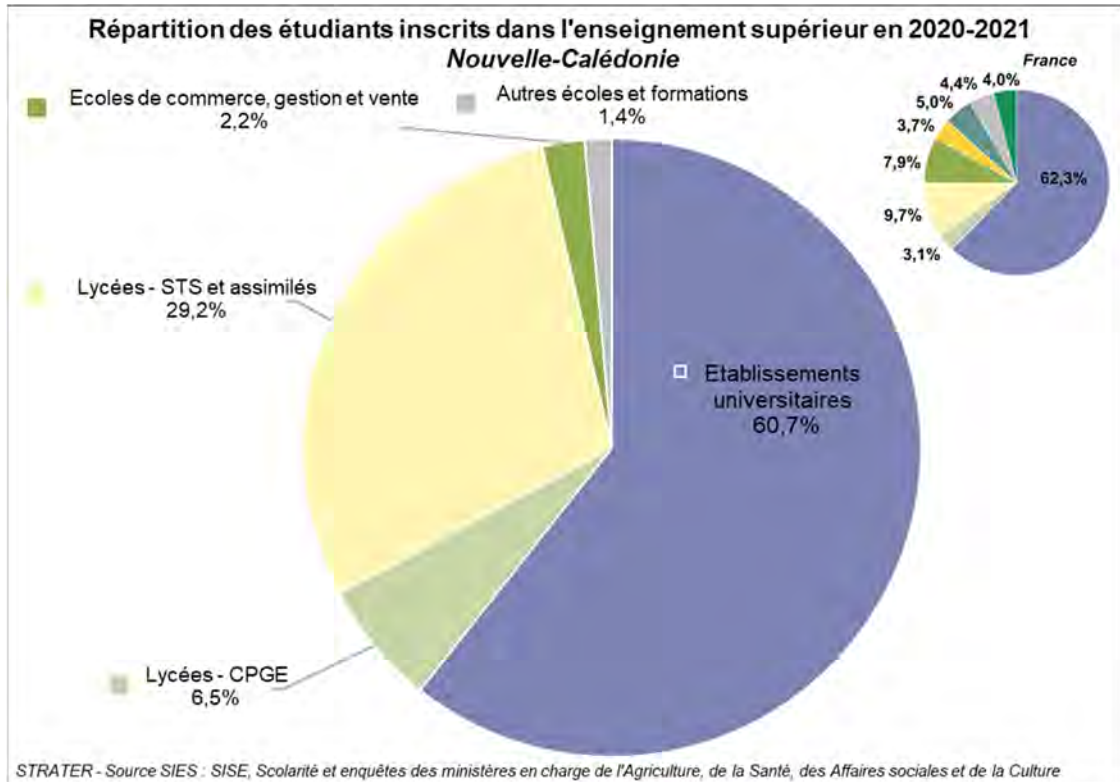
Tableau 1 - Nouvelle-Calédonie : les effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 et leur évolution depuis 2018-2019 (source : Sies)

	Inscrits dans l'enseignement supérieur				dont inscrits dans les établissements universitaires			
	Effectifs 2020-21	Évolution 2020-21 / 2018-19	Part nationale	Rang	Effectifs 2020-21	Évolution 2020-21 / 2018-19	Part nationale	Rang
Nouvelle-Calédonie	5 953	10,7%	0,2%	16	3 611	20,0%	0,2%	18
Outre-mer	62 995	10,8%	2,3%	-	41 313	13,9%	2,4%	-
France	2 792 406	3,8%	100%	/20	1 744 410	3,8%	100%	/20

Les étudiants calédoniens représentent 9% des effectifs de l'enseignement supérieur ultra-marins et 9% des effectifs des universités ultra-marines. La fermeture des frontières liées à la crise sanitaire du Covid 19 à partir de mars 2020 a rendu difficile la mobilité des étudiants calédoniens et a favorisé la poursuite d'études sur le territoire.

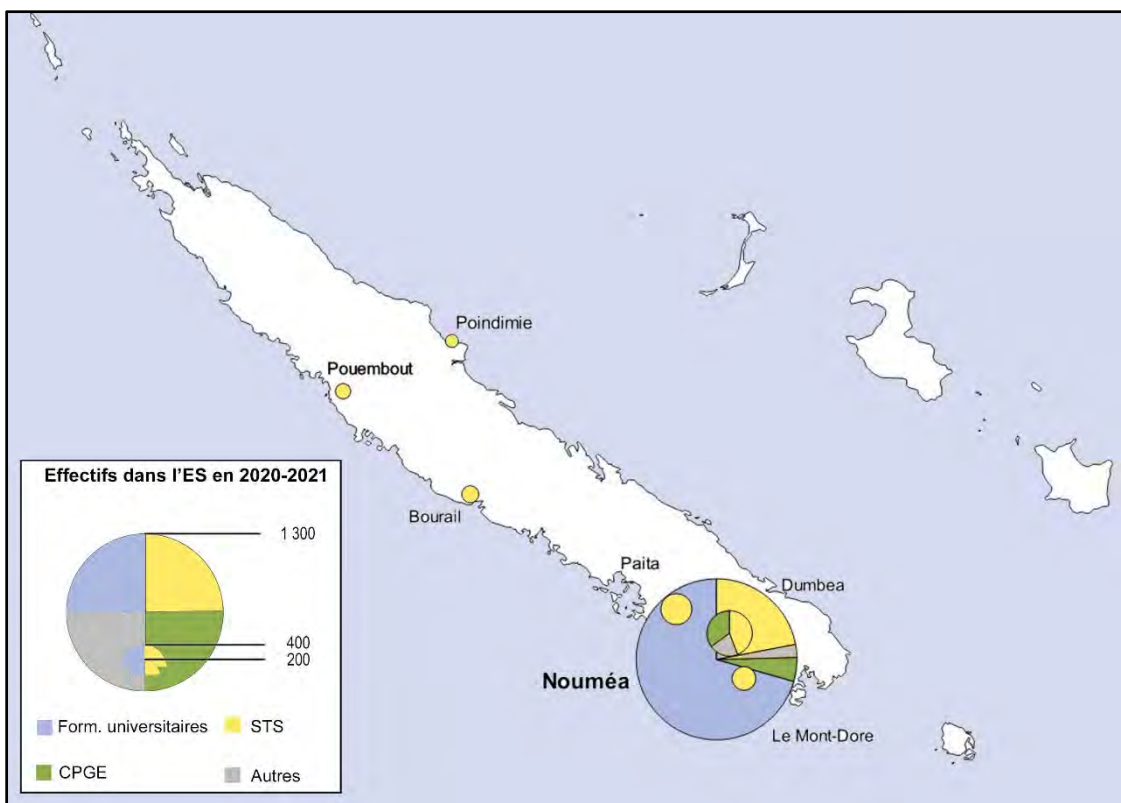
D.2 Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

Graphique 1 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur par type d'établissements en 2021 (source : Sies)



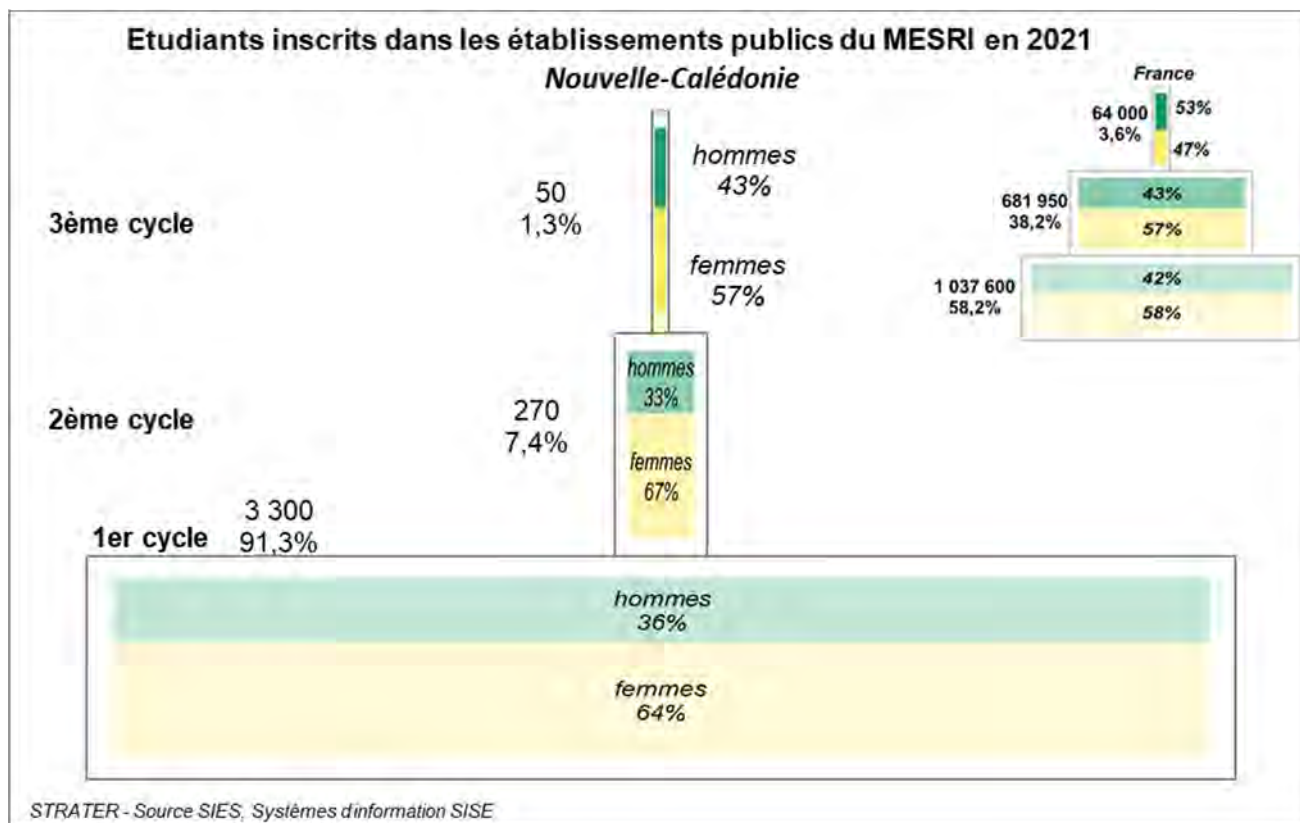
D.2.1 La répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur du territoire

Carte 3 - Nouvelle-Calédonie : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les principaux sites de la région en 2021, par grand type de filière (sources : Sies)



D.2.2 Les étudiants inscrits dans les établissements publics du MESR

Graphique 2 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les trois cycles de l'Université de la Nouvelle-Calédonie en 2021 (source : Sies - Sise)



D.2.3 La répartition des étudiants dans les établissements publics et privés

Tableau 2 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs étudiants des établissements publics et privés de l'enseignement supérieur par grand type de filières en 2021 (source : Sies)

Effectifs	Form. Univ.	CPGE	STS	Com-merce	Autres	Total
Etablissements publics	3 611	389	1 266	-	84	5 350
Etablissements privés	-	-	471	132	-	603
Part des étudiants en établissements publics dans le territoire	100,0%	100,0%	72,9%	-	100%	89,9%

D.3 Les dynamiques de mobilité

D.3.1 La mobilité internationale

Tableau 3 - Nouvelle-Calédonie : la mobilité sortante des étudiants Erasmus + en 2020 (source : Erasmus + France)

Étudiants Erasmus +	Effectif d'étudiants en mobilité d'études	Effectif d'étudiants en mobilité de stages	Effectifs totaux 2019	Part ultra-marine	Évolution 2017/2019
Nouvelle-Calédonie	12	12	24	8,2%	+33,3%
Outre-mer	195	99	294	-	-46,1%

Les effectifs ultra-marins en mobilité sortante représentent moins de 1% des 40 200 étudiants Erasmus+ au niveau national.

D.3.2 L'attractivité des établissements du territoire

Tableau 4 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des étudiants inscrits dans les établissements publics MESR selon la région d'obtention du baccalauréat en 2021 (source : Sies – Sise)

Répartition des effectifs étudiants	issus de la même région	provenant d'une autre région	ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger	d'origine académique indéterminée	Total	Effectif total
Nouvelle-Calédonie	76,10%	7,67%	0,22%	16,03%	100,00%	3 611
Outre-mer	78,10%	14,01%	0,66%	7,21%	100,00%	41 313
France	60,30%	22,70%	2,06%	14,88%	100,00%	1 783 542

D.4 Les ressources documentaires

Tableau 5 - Nouvelle-Calédonie : l'offre documentaire globale en 2019 (source Dgesip-DGRI A1-3 – Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires - ESGBU)

Offre de documents en mètres linéaires	Dépenses d'acquisition			Nombre d'entrées par an	Nombre de prêts par an	Surfaces allouées au public (m ²)	
	Total (€)	Part consacrée à la formation	Part consacrée à la recherche				
Nouvelle-Calédonie	2 240	222 053	75 %	25 %	209 495	27 097	2 311

Champ : bibliothèques intégrées des établissements d'enseignement supérieur, hors bibliothèques "associées" et hors organismes de recherche - source : MESR - DD-A1-3 - ESGBU 2019

Le service commun de documentation (SCD) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie gère trois bibliothèques implantées à Nouville, sur le Campus de Baco et une médiathèque implantée sur l'antenne à Wallis.

Le campus de Baco qui a vu le jour pour notamment rééquilibrer l'offre territoriale est doté d'une bibliothèque universitaire articulée à des espaces de convivialité et de travail collaboratif interconnectés avec l'espace Sigma, Nouville, pour favoriser la diffusion numérique des enseignements et de la culture scientifique.

Partie 2

LES PARCOURS D'ETUDES, LES CONDITIONS DE REUSSITE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. Les parcours des étudiants : du bac à l'insertion professionnelle

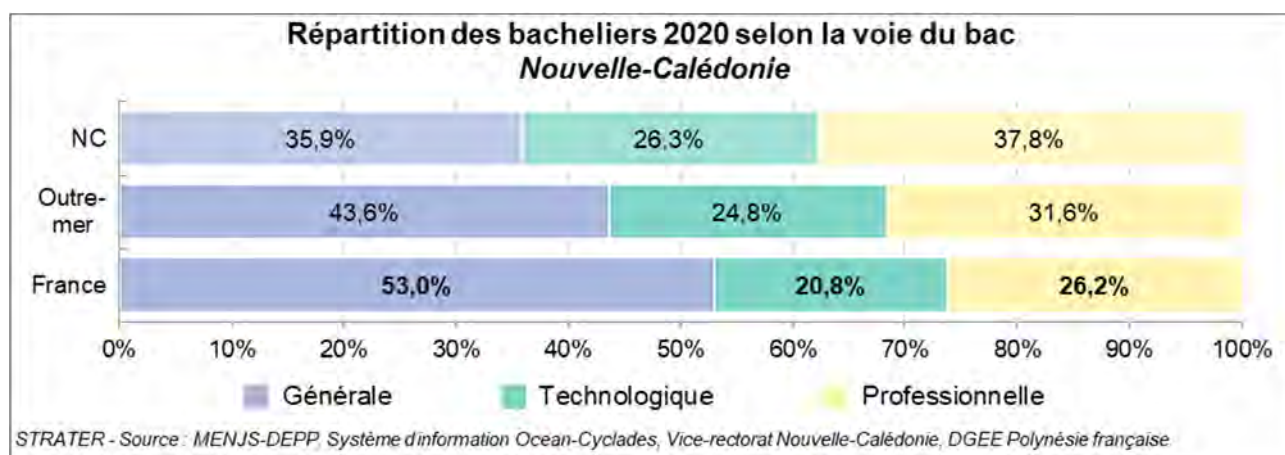
A.1 Les bacheliers

Tableau 6 - Nouvelle-Calédonie : les taux de réussite par voie du bac pour les sessions 2019 et 2020 (source : DGEE Polynésie française, Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie, MENJ-DEPP, Système d'information Ocean-Cyclades)

	Générale		Technologique		Professionnelle		Total	
	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020	Taux de réussite 2019	Taux de réussite 2020
Nouvelle-Calédonie	84,0%	87,9%	77,2%	83,4%	74,5%	73,7%	78,5%	80,9%
Outre-mer	87,0%	95,8%	81,3%	92,0%	78,3%	88,7%	82,7%	92,5%
France	91,1%	97,5%	87,9%	94,7%	82,4%	90,3%	88,0%	94,9%

2 964 Calédoniens ont obtenu leur bac à la session 2020. Le nombre de bachelier est en légère hausse depuis la dernière session. Malgré le contexte de crise sanitaire, les sessions d'examen du bac 2020 ont pu être organisées sur épreuves et non sur la base d'un contrôle continu comme dans les autres académies.

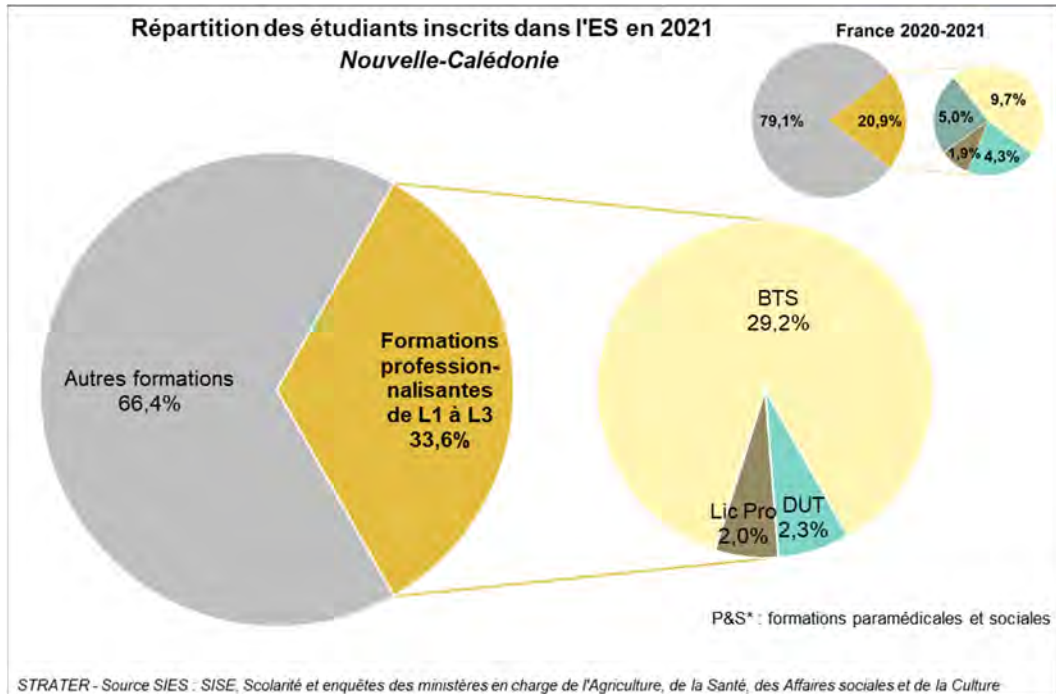
Graphique 3 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des admis selon la voie du bac en 2020 (source : DGEE Polynésie française, Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie, MENJ-DEPP, Système d'information Ocean-Cyclades)



A.2 Les formations professionnalisantes : STS, DUT, licence pro

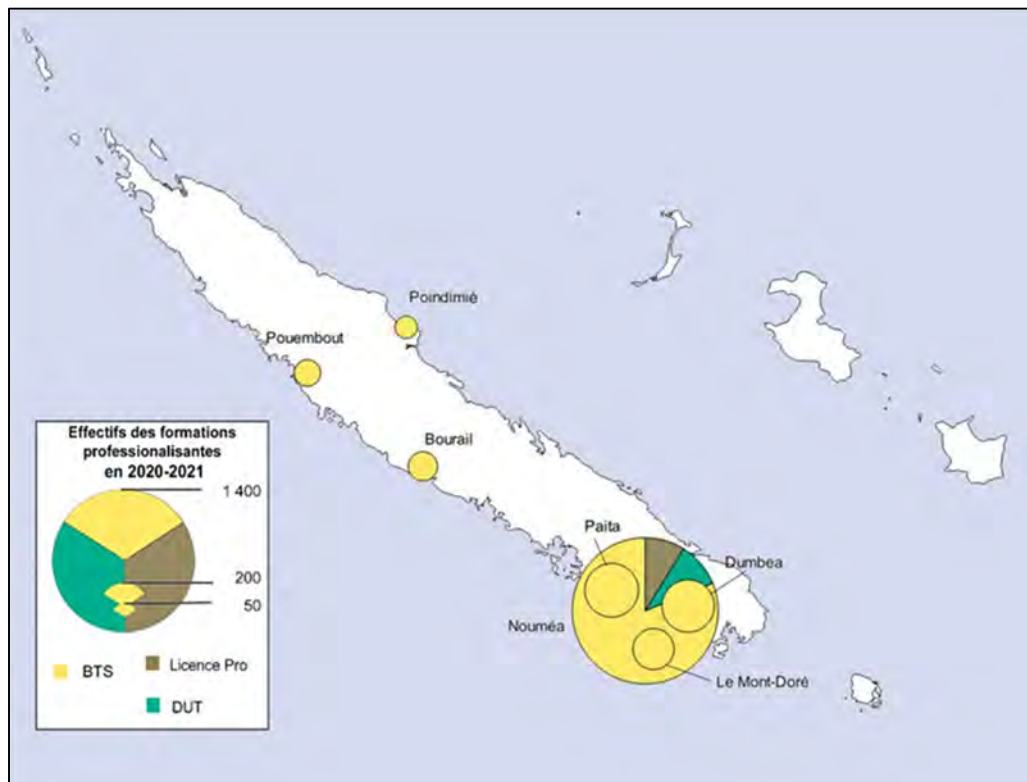
A.2.1 Les formations professionnalisantes dans l'offre de formation régionale

Graphique 4 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les formations générales et les formations professionnalisantes de bac+2 et bac+3 en 2021 (source : Sies)



A.2.2 La cartographie des effectifs d'inscrits par site

Carte 4 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs étudiants dans les formations professionnalisantes courtes par type de formation en 2021 (source : Sies)



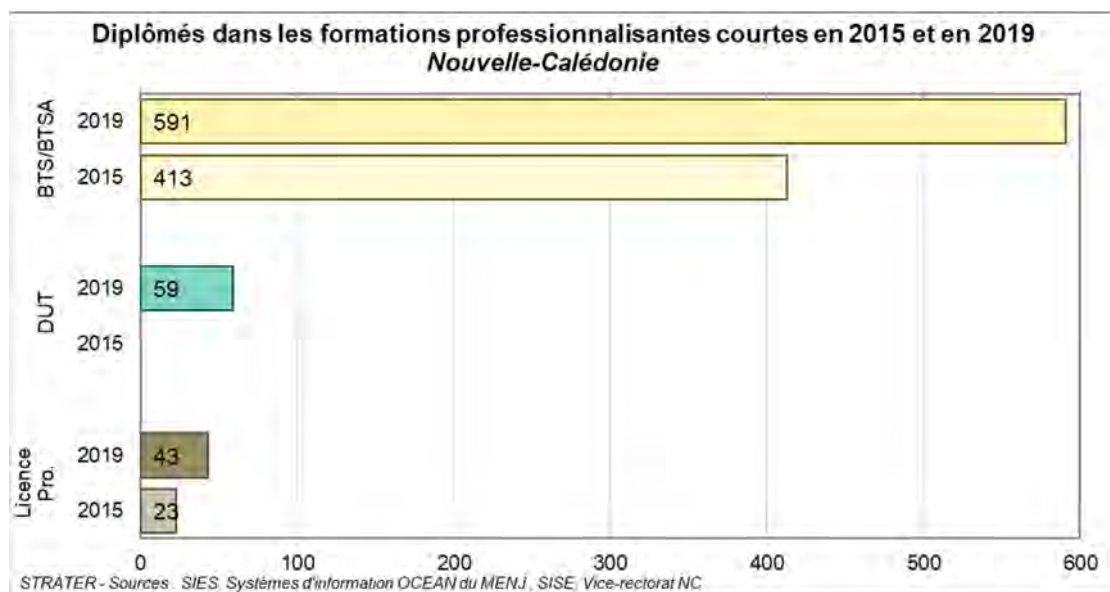
En 2021, La licence professionnelle Comptabilité et paie s'est ouverte à Bako.

A.2.3 Les étudiants inscrits dans les formations professionnelles courtes

Tableau 7 - Nouvelle-Calédonie : les effectifs d'inscrits dans les formations professionnalisantes courtes en 2021 et l'évolution entre 2017 et 2021 (source : Sies)

	BTS	DUT	Licence professionnelle
Nouvelle-Calédonie	1 737	139	122
Évolution territoriale	+18,4%	+8,6%	-

Graphique 5 - Nouvelle-Calédonie : les diplômés dans les formations professionnalisantes courtes (BTS/BTSA, DUT et licence pro) en 2015 et 2019 (sources : Sies, Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie)



D'après les données de la session 2020 du vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, le taux de réussite en BTS est de 74,7%. Le taux de réussite est supérieur pour les filles 76,2%, contre 72,6% pour les garçons. Les étudiants titulaires d'un bac général connaissent les meilleurs taux de réussite (91,1%), suivis des étudiants titulaires d'un bac technologique (82,3%) et des titulaires d'un bac professionnel (58,4%).

A.3 Les formations en licence

A.3.1 Les étudiants en licence

Tableau 8 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits en licence générale dans les établissements publics par grande discipline en 2021 et l'évolution entre 2017 et 2021 (source : Sies)

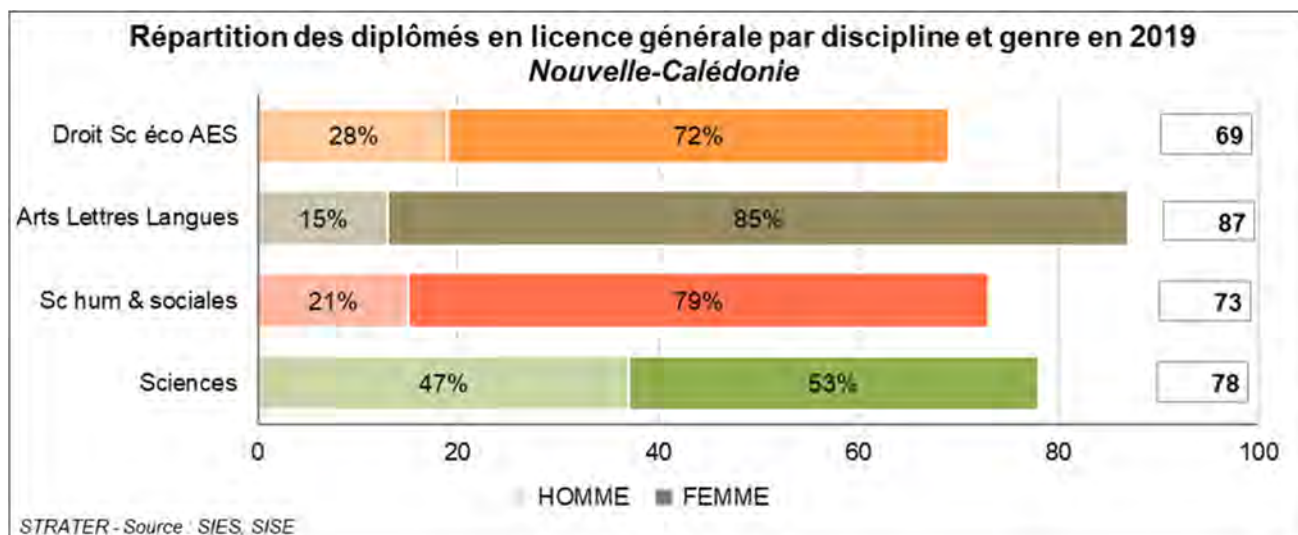
Grandes disciplines	Droit, Sciences éco, AES	ALL	SHS	Sciences	Staps	Total
Effectifs Nouvelle-Calédonie	741	620	169	848	-	2 378
Evolution Nouvelle-Calédonie	+14,9%	+39,3%	-45,7%	+48,8%	-	+20,6%
Répartition Nouvelle-Calédonie	31,2%	26,1%	7,1%	35,7%	-	100,0%
Evolution nationale	+11,8%	+12,4%	+18,1%	+19,9%	+17,3%	+15,3%
Répartition France	29,4%	20,4%	22,2%	21,1%	6,9%	100,0%

Des licences avec accès santé (L.AS) sont organisées à l'université et accueillent une cinquantaine d'étudiants. Les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques se poursuivent dans le cadre de conventions avec des universités partenaires (Bordeaux, Nantes, Saclay).

Deux mentions de licences (Sciences de la vie et de la Terre – SVT / Physique, chimie – PC) offrent l'option « accès santé » à l'UNC depuis 2021 sur le rythme des parcours TREC 5.

A.3.2 Les diplômés

Graphique 6 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des diplômés en licence générale par discipline et genre en 2019 (source : Sies)



En 2019, l'université a diplômé 307 étudiants en licence dont 73% d'étudiantes. Le nombre de diplômés en licence a augmenté de +24% en cinq ans, soit pratiquement deux fois plus que dans les autres territoires ultra-marins.

A.4 Les formations en master

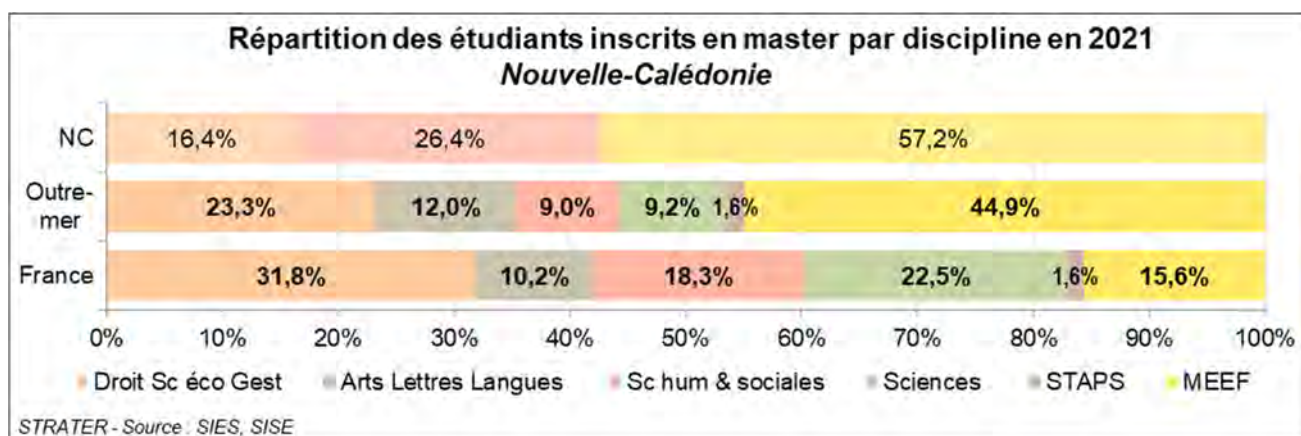
A.4.1 Les étudiants en master

Tableau 9 - Nouvelle-Calédonie : les effectifs d'étudiants inscrits en master dans les établissements publics par grande discipline en 2021 et l'évolution entre 2017 et 2021 (source : Sies)

Grandes disciplines	Droit, Sciences éco, Gestion	Sciences humaines & sociales	Meef	Total
Effectifs Nouvelle-Calédonie	34	55	119	208
Evolution	-46,0%	-19,1%	+3,5%	-15,4%

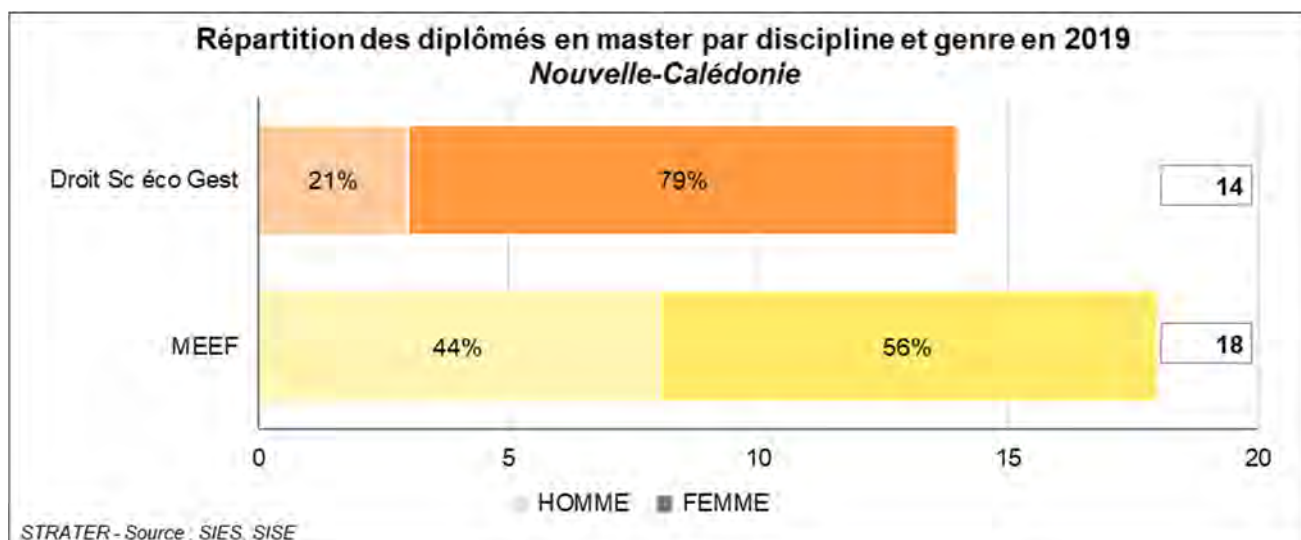
L'offre de master à l'Université de Nouvelle-Calédonie représente une demi-douzaine de masters : en Droit, économie, gestion ; en Lettres et sciences humaines et Sciences ainsi que deux parcours Meef qui accueillent 57% des étudiants de master. Le nombre d'étudiants en master a baissé de 15% en 5 ans alors que l'évolution est stable au niveau national et dynamique dans les territoires ultra-marins (+18%), hormis pour la Polynésie française (-33%). Cette tendance s'explique par des ouvertures alternées (M1 puis M2 et non M1 et M2) afin d'accueillir un nombre d'étudiantes et d'étudiants suffisant.

Tableau 10 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits en master dans les établissements publics par grande discipline en 2021 (source : Sies)



A.4.2 Les diplômés

Graphique 7 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des effectifs d'étudiants inscrits en master dans les établissements publics par grande discipline en 2020-2021 (source : Sies)



En 2019, 32 étudiants ont été diplômés en master. Le nombre de diplômés a baissé de -9% en cinq ans, contrairement à la tendance nationale ou à celle des universités ultra-marines (+9%).

B. Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et l'aide à la réussite

B.1 Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants

B.1.1 Améliorer la réussite en licence

Le projet NCU Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie – TREC propose de dédoubler les licences de l'Université de la Nouvelle-Calédonie en licences en 2 ans et demi soit 5 semestres ou 3 ans et demi soit 7 semestres. Cette nouvelle organisation de la licence a pour objectifs de moduler les rythmes d'apprentissage et de renforcer l'accompagnement des étudiants qui s'engagent dans un cursus de licence.

B.1.2 Le campus connecté de Wallis et Futuna

Dans le cadre de l'appel à projet Territoire d'innovation pédagogique, les Campus connectés offrent à tout apprenant la possibilité de poursuivre une formation dans l'enseignement supérieur, diplômante ou certifiante, à distance, et dans des conditions favorisant sa réussite. Ces campus connectés constituent également de véritables lieux de lien social dans les territoires enclavés.

Le Territoire de Wallis et Futuna porte le campus connecté UnWF en partenariat avec l'Université de Nouvelle-Calédonie. Ce projet voit la création d'un tiers lieu adossé à la stratégie numérique du Territoire avec l'implication des acteurs institutionnels en charge de la promotion de l'entrepreneuriat. Le campus est prévu sur deux sites pour répondre à la problématique de la double insularité, à l'éloignement géographique et à l'absence d'établissement d'enseignement supérieur

B.1.3 Les coopérations académiques régionales

La situation de la Nouvelle-Calédonie au cœur d'un environnement principalement anglophone confère à l'UNC un rôle majeur dans le rayonnement de la langue française et de la francophonie. L'université a développé des partenariats avec le Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique - CREIPAC, outil de la francophonie en Nouvelle-Calédonie auprès du public non-universitaire.

L'UNC met en œuvre des actions de coopération avec le Vanuatu, Etat bilingue français-anglais, notamment en formant chaque année des jeunes francophones au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) à Port-Vila. En concertation avec les acteurs locaux, elle a mis en place une offre de formation universitaire délocalisée au Vanuatu. En 2017 l'UNC a ouvert un master à Port-Vila et une licence en 2018 en collaboration avec l'IRD et d'autres partenaires internationaux. Un Master Gestion des territoires et développement local, parcours aménagement et développement des territoires océaniques a par ailleurs été délocalisé à Vanuatu de 2018 à 2020. L'Université de la Nouvelle-Calédonie accueille environ 150 étudiants originaires des Vanuatu.

B.2 L'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne

Il n'y a pas de CROUS dans la zone Pacifique. La Maison de l'étudiant de la Nouvelle-Calédonie cherche à améliorer les conditions de vie et de travail de l'étudiant. Créée sous la forme d'un groupement d'intérêt public, elle regroupe les services de l'État (Haut-Commissariat et vice-rectorat), les collectivités locales (Nouvelle-Calédonie, provinces), l'Université de la Nouvelle-Calédonie et la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie. Elle a notamment pour mission la gestion des œuvres universitaires (logement, restauration, bourses, actions culturelles).

► Les étudiants aidés

Les bourses nationales d'Etat sont proposées aux étudiants selon des modalités d'attribution sur critères sociaux. Elles peuvent être complétées par différents types de bourses proposées par les directions de l'éducation des trois Provinces afin que les étudiants puissent poursuivre leurs études supérieures sur le territoire ou en métropole.

► La restauration et le logement

La Maison de l'étudiant propose une résidence de 471 logements sur le Campus de Nouville, avec une capacité de 540 lits. La Résidence du Bord de mer se compose de 108 chambres individuelles avec sanitaires, une cuisine collective, et un foyer ; cet ensemble immobilier fait actuellement l'objet de rénovation. Une nouvelle résidence composée de 104 chambres individuelles a été ouverte en février 2021 à Dumbéa Centre. Un restaurant sur le campus de Nouville d'une capacité d'accueil de 250 places assises accueille les étudiants pour le déjeuner.

B.3 Les ressources documentaires

Tableau 11 - Nouvelle-Calédonie : les places en bibliothèques et les horaires d'ouverture en 2019 (source : Dgesip-DGRI A1-3 – Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires (ESGBU))

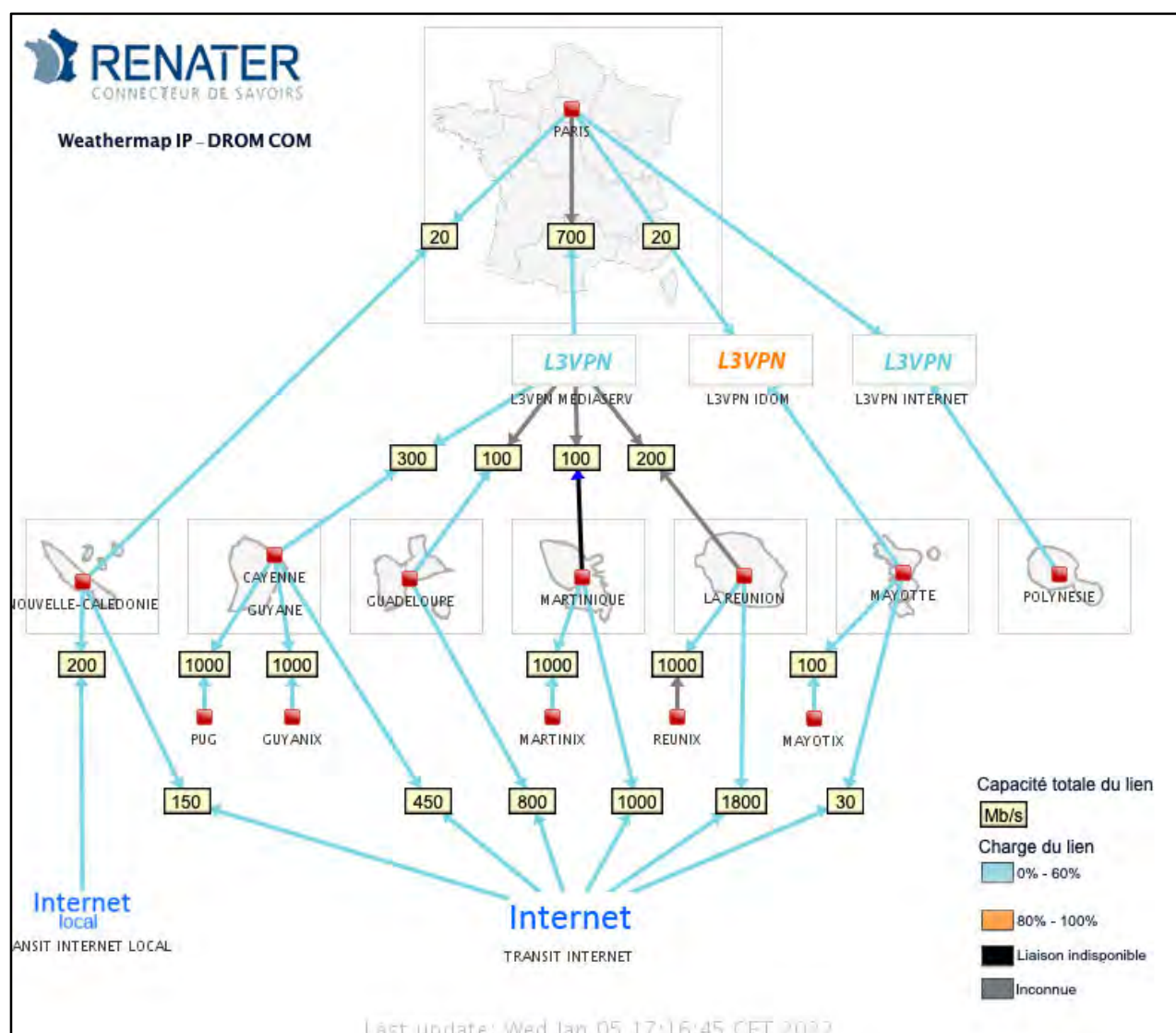
	Nombre de places de travail	Disponibilité annuelle d'une place assise par étudiant	Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU de plus de 200 places
Nouvelle-Calédonie	786	793 h	72,5 h

Champ : bibliothèques intégrées des établissements d'enseignement supérieur, hors bibliothèques "associées" et hors organismes de recherche - source : MESR - DD-A1-3 - ESGBU 2019

La disponibilité d'une place de travail par étudiant est très satisfaisante, de même que la moyenne d'ouverture hebdomadaire. Il est à noter que la BU centrale de Nouville (Nouvelle-Calédonie) ouvre 72h30 par semaine. Cette BU met notamment en place des extensions d'horaires dans le cadre du plan national « Bibliothèques ouvertes + ».

B.4 Les réseaux numériques universitaires

Carte 5 - La carte de déploiement du réseau Renater dans les territoires ultra-marins (source : Renater)



Partie 3

LA RECHERCHE : FORMATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

A. La formation à la recherche

A.1 L'offre de formation doctorale

L'École doctorale du Pacifique (EDP) est une école doctorale pluridisciplinaire commune aux universités de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, qui en assurent conjointement la direction.

Au sein de la branche calédonienne de l'École doctorale du Pacifique, les doctorants s'intéressent de près aux sujets de préoccupation du territoire : pluralisme juridique, enseignement en contexte plurilingue et diglossique, vertu médicinale de la pharmacopée traditionnelle, impact de l'industrie minière, valorisation des cultures locales, problématique de l'échec scolaire, articulation du droit commun et du droit coutumier, problématique environnementale, etc.

L'Université de Nouvelle-Calédonie, en lien avec l'école doctorale du Pacifique organise chaque année *Les Doctoriales*. Cette manifestation de nature scientifique permet aux étudiants qui préparent un doctorat de tisser des liens avec les acteurs socio-économiques locaux et de présenter leurs travaux au grand public et aux professionnels. Cette séquence permet également de fédérer les doctorants parfois isolés dans leurs travaux, et de croiser les thématiques conformément à la nature et aux objectifs de pluridisciplinarité de l'École doctorale.

A.2 Les effectifs

Tableau 12 - Nouvelle-Calédonie : les doctorants et les docteurs selon la discipline principale de leur école doctorale en 2020 (source : Sies – enquête Ecole doctorale)

Discipline principale de l'école doctorale	Doctorants		dont inscrits en 1 ^{ère} année de doctorat		Thèses soutenues en 2019	
	Effectifs	Part des femmes	Effectifs	Part des femmes	Effectifs	Part des femmes
Biologie, médecine et santé	50	60,0%	12	58,3%	6	50,0%

La quasi-totalité des primo-inscrits accèdent aux études doctorales avec un master. Parmi les doctorants inscrits pour la première fois en doctorat, 3 doctorants sur 4 bénéficient d'un financement de thèse. En 2021, l'Université de Nouvelle-Calédonie a délivré 14 doctorats.

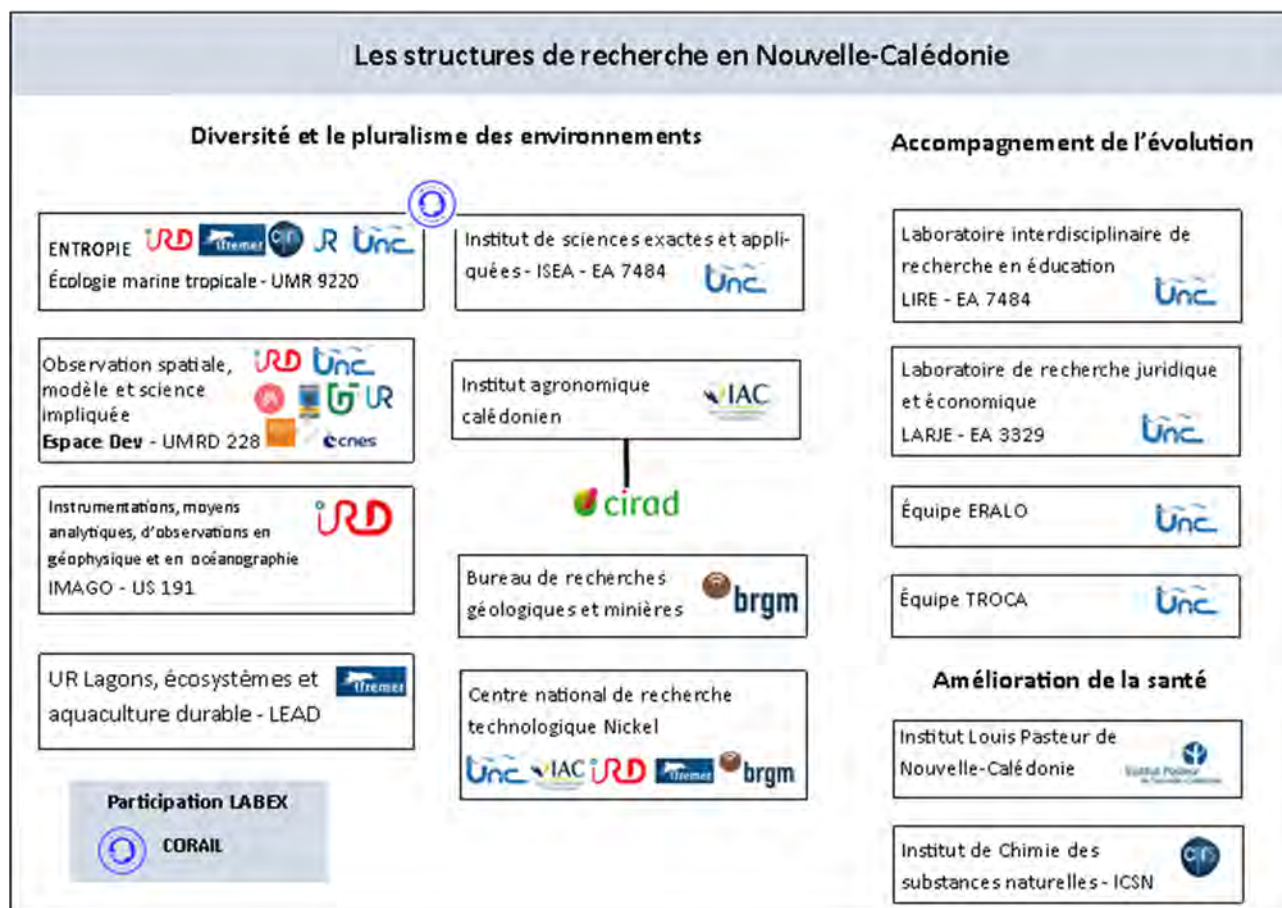
B. La structuration de la recherche et les thématiques scientifiques développées

B.1 Les unités de recherche

Tableau 13 - Nouvelle-Calédonie : les structures de recherche à l'université (source : UNC, RNSR, HCERES)

Libellé	Acronyme	Tutelles	Domaine scientifique
Mobilités, création, langues et idéologies en Océanie	ERALO	UNC	SHS
Trajectoires d'Océanie	TROCA	UNC	SHS
Laboratoire interdisciplinaire de recherche en Education	LIRE	UNC	SHS
Laboratoire de recherches juridiques et économiques	LARJE	UNC	SHS
Institut de Sciences exactes et appliquées	ISEA	UNC	ST
Ecologie marine tropicale dans les Océans Pacifique et Indien	ENTROPIE	IRD, UNC, U. La Réunion, Ifremer, CNRS	SVE
Observation spatiale, modèle et science impliquée	ESPACE-DEV	IRD, UNC, U. ANTILLES U. La Réunion, U. Montpellier, U. Guyane, U. Perpignan, Avignon U., CNES	ST

B.2 Les thématiques scientifiques régionales



L'Université de la Nouvelle-Calédonie accueille 7 unités de recherche dont 2 UMR qui étudient l'environnement culturel, social, juridique et économique lié aux spécificités du territoire. Un fil conducteur : « Valorisation et accompagnement des mutations des diversités physiques et vivantes, sociales et institutionnelles de la Nouvelle-Calédonie » guide les travaux de recherche de l'université.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie et les organismes de recherche présents en Nouvelle-Calédonie se sont rassemblés pour créer le **Consortium de Recherche, d'Enseignement Supérieur et d'Innovation en Nouvelle-Calédonie - Cresica** qui a vocation à construire des liens forts entre eux, dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'État, la Nouvelle-Calédonie et ses trois provinces. Il regroupe l'Université de la Nouvelle-Calédonie, l'IRD, l'IAC, l'Ifremer, l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, le BRGM, le CNRS, le Cirad et le CHT en tant que membre associé.

Le cadre d'action de l'université croise clairement les objectifs posés par le Cresica. Ils sont déclinés par les équipes de recherche de l'université selon trois objectifs thématiques : la diversité et le pluralisme des environnements, l'amélioration de la santé en lien avec l'environnement et les sociétés et l'accompagnement de l'évolution institutionnelle, sociétale et culturelle. Il est complété par deux axes transversaux : l'insularité-globalisation et le changement climatique.

B.2.1 La diversité et le pluralisme des environnements

La faune et la flore calédoniennes sont très variées et présentent un taux d'endémisme exceptionnel ; elles donnent une grande richesse scientifique à ce territoire situé en zone tropicale. Les lagons de la Nouvelle-Calédonie représentent le deuxième ensemble corallien du monde après la Grande Barrière australienne. Les mines occupent 18 % du territoire calédonien ; les gisements calédoniens de nickel représentent 20% à 40% des réserves mondiales.

De nombreuses plateformes mutualisées par l'université et l'IRD participent au développement de ce thème : la plateforme du vivant (IAC, IRD), la plateforme de biologie moléculaire (IRD), la plateforme du minéral (IRD, UNC) et la plateforme de microscopie électronique (UNC).

Les recherches peuvent s'appuyer sur des collections d'histoire naturelle : herbiers, collections entomologiques et géologiques (IRD, IAC). Les herbiers de l'IRD (dont l'herbier NOU) participent au projet Investissement d'avenir E-Recolnat concernant la valorisation de 350 ans de collections d'histoire naturelle.

4 stations de recherche agronomique sont développées par l'Institut Agronomique néo-Calédonien - IAC et aquacole pris en charge par l'Ifremer.

La Nouvelle-Calédonie accueille enfin des équipements d'observation de la Terre et des océans :

- un réseau sismologique **Sismocal** qui compte 7 stations sismologiques maintenues et gérées par l'IRD en lien avec le service de la sécurité civile de Nouvelle-Calédonie pour l'alerte Tsunami. Il est relié au réseau régional ORSNET, développé sur 7 pays insulaires de la région Pacifique
- le réseau de stations côtières du Pacifique insulaire **ReefTemps** qui participe à l'infrastructure de recherche IR-ILICO qui étudie les effets du changement climatique et de ses impacts sur l'état des récifs coralliens et leurs ressources (Université de Nouvelle-Calédonie, IRD, CNRS, GOSP, Secrétariat général de la communauté du Pacifique et University South Pacifique – Fidji)
- une flotte océanographique : l'IRD et l'Ifremer disposent, en Nouvelle-Calédonie, d'un navire de la flotte océanique française (bateau ALIS) rattaché à la FOF (Flotte Océanographique Française) qui sert de support aux missions hauturières sur toute la façade Pacifique. L'IRD possède 3 autres bateaux côtiers qui permettent des expérimentations et des sorties de terrain sur le lagon calédonien
- un service d'opérations hyperbares (IRD) qui encadre les travaux de recherches sous-marines

L'**Institut de sciences exactes et appliquées – ISEA** met en interaction directe l'ensemble des disciplines exactes. Ses thèmes de recherche sont la complexité et les sciences de données, la biologie et les biomolécules, la matière et l'environnement, l'écologie et la géologie. Il participe avec l'IRD au labex CORAIL qui concerne les récifs coralliens face aux changements globaux de la planète (universités de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française, de La Réunion et Université des Antilles).

L'IRD, l'Ifremer, le CNRS et l'Université de la Nouvelle-Calédonie participent avec l'Université de la Réunion à l'UMR d'écologie marine **Entropie** qui mène des recherches fondamentales et appliquées sur le fonctionnement, la capacité de résilience et l'évolution des écosystèmes marins tropicaux et insulaires et qui participe au Labex **Corail**.

L'UMR **Espace Dev** développe des recherches sur les dynamiques sociales et géographiques, spatiales comme temporelles, qui caractérisent les relations entre écosystèmes et sociétés pour la coviabilité des territoires aux échelles locales, régionales et globales, particulièrement en milieu tropical. A Nouméa, elle suit la dynamique environnementale insulaire tropicale par modélisation mathématique et télédétection à très haute résolution spatiale, spectrale et temporelle. Elle analyse également la dynamique des savoirs, pratiques et représentations que les divers acteurs ont de leur environnement dans des systèmes insulaires indo-pacifiques et analyse la viabilité et la vulnérabilité des territoires insulaires et littoraux sous contrainte des changements globaux.

L'**Institut Agronomique néo-Calédonien - IAC** est un organisme de recherche original et unique. Il mène des recherches finalisées en appui au développement rural du pays, centrées autour des enjeux d'agriculture durable, d'environnement exceptionnel à préserver, et de transformations du monde rural. Un accord-cadre entre l'IAC et le **Cirad** permet aux deux organismes de bâtir un partenariat privilégié et de conduire des projets de recherche en commun en matière d'agronomie. La programmation scientifique de l'IAC est régie par un contrat quinquennal signé entre l'État, la Nouvelle-Calédonie et les 3 provinces. L'IAC compte une centaine d'agents dont une quinzaine de chercheurs répartis sur 6 sites sur les 3 provinces.

La programmation scientifique de l'**Ifremer** est régie par des accords-cadres signés avec l'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les 3 provinces qui définissent les axes thématiques prioritaires de l'organisme : valorisation des ressources biologiques marines, appui à la gestion environnementale du littoral et des lagons et exploration des ressources géologiques marines. Il est représenté par l'unité de recherche Lagons, écosystèmes et aquaculture durable - LEAD présente sur 2 sites avec une quarantaine d'agents dont une dizaine de chercheurs à Nouméa (sur le site de l'IRD) et Saint-Vincent (station aquacole).

Le **BRGM** est présent en Nouvelle-Calédonie dans le cadre d'un partenariat ancien avec le Service de Géologie de la Nouvelle-Calédonie et sur les thèmes : géologie, hydrogéologie, matériaux, environnement, risques naturels, géophysique. Des activités de recherche sont développées à Wallis-et-Futuna, au Vanuatu et en Nouvelle-Zélande.

Le **GIP Centre national de recherche technologique Nickel et son environnement – CNRT** regroupe les organismes de recherche (BRGM, IAC, IRD, UNC, Ifremer), les collectivités locales et les entreprises privées. C'est un outil opérationnel de soutien à une recherche fondamentale et appliquée, dans 3 axes thématiques complémentaires : nickel et technologie, nickel et société, nickel et environnement naturel. Cette coopération illustre la capacité des acteurs du territoire à se rassembler sur des enjeux d'intérêt majeur.

B.2.2 L'amélioration de la santé

L'**Institut Pasteur** de Nouvelle-Calédonie regroupe 40 personnes dont 6 chercheurs et 6 post-doc. Il est composé d'unités de recherche autour de 4 thématiques : un pôle de bactériologie médicale et environnementale (leptospirose et résistance aux antibiotiques), une unité de virologie centrée sur les arboviroses et la Covid, une unité sur la valorisation de la biodiversité, une unité spécialisée en entomologie. Il travaille en collaboration avec des partenaires locaux (DASS NC et Agence sanitaire et sociale), nationaux et internationaux et au niveau régional avec l'Institut Malardé de Polynésie française, Wallis et Futuna, le Vanuatu Fidji. Il possède un laboratoire de haute sécurité biologique BSL2. Un laboratoire P3 est également prévu ainsi qu'un vectopôle en partenariat avec l'université.

En Nouvelle-Calédonie, le **CNRS** est représenté par le Laboratoire des Plantes Médicinales, antenne avancée de l'Institut de chimie des substances naturelles (Gif-sur-Yvette). Un des objectifs de l'équipe est de découvrir, à partir des plantes supérieures et de leurs micro-organismes associés, de nouvelles molécules biologiquement actives et/ou possédant des structures originales. Il poursuit des recherches qui se rattachent à quatre domaines : Chimie organique des molécules complexes, Produits naturels et chimie médicinale, Chimie et biologie structurales, Chimie et biologie de cibles thérapeutiques.

Le **Centre Hospitalier Territorial** (CHT) concourt à la formation du personnel médical et paramédical, aux actions de médecine préventive, à l'enseignement universitaire et post universitaire médical et pharmaceutique et participe à la recherche médicale et pharmaceutique ainsi qu'à l'éducation sanitaire. Il participe à l'étude de l'exposition humaine aux métaux nickel et chrome via l'eau de distribution en collaboration avec le BRGM, l'IRD, le CNRS et le service de Géologie de Nouvelle-Calédonie

B.2.3 L'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle

Le **Laboratoire de recherches juridique et économique - LARJE** fonde sa recherche sur les spécificités du contexte néo-calédonien. Ce centre de recherche se concentre sur le droit et l'économie insulaires et axe ses recherches sur les problématiques calédoniennes liées au pluralisme juridique et humain et à l'émancipation du pays.

Le **Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation - LIRE** a pour objectif de savoir comment l'éducation peut favoriser l'émancipation individuelle et collective et contribuer à l'élévation du niveau de formation initiale et continue des populations en Nouvelle-Calédonie et en Océanie.

L'équipe de recherche **ERALO** a pour objet central les langues, les discours et les dynamiques plurilingues et traite, en particulier, des créations, des mobilités et des idéologies à travers des entrées plurielles.

L'équipe émergente **TROCA** a pour mission d'éclairer les dynamiques des changements historiques, géopolitiques, sociétaux et littéraires qui traversent les territoires de l'Océanie. Elle propose des outils de réflexion sur la société calédonienne à un moment où la notion de communauté de destin prend une signification déterminante.

L'**Académie des langues Kanak** (ALK) est un établissement public de la Nouvelle-Calédonie préfiguré dans l'Accord de Nouméa. Elle a pour missions de « fixer les règles d'usage et de concourir à la promotion et au développement de l'ensemble des langues et dialectes kanak » qui font partie de la famille austronésienne du groupe océanien.

B.3 Les coopérations scientifiques du Pacifique

B.3.1 PIURN

L'UNC et l'UPF participent au réseau de coopération universitaire régionale PIURN (Pacific Insular Universities Research Network) qui rassemble douze membres. Un accord a été signé le 10 juillet 2014 entre les universités françaises du Pacifique et Fiji National University, National University of Samoa, Pacific Adventist University, PNG University of Natural Resources and Environment, PNG University of Technology, University of the South Pacific, University of Fiji et University of Papua New Guinea.

Le réseau de recherche des universités des îles du Pacifique a identifié quatre grands thèmes de recherche stratégiques qui sont conformes aux objectifs de développement durable des Nations Unies (2015-2030) :

- Sécurité alimentaire et nutrition, santé et maladies non transmissibles
- Changement climatique et biodiversité, y compris la dégradation des terres
- Renforcement des capacités et données et statistiques

- Développement social, égalité des genres et éducation

B.3.2 Programme régional océanien de l'environnement (SPREP - PROE)

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est la principale organisation intergouvernementale mandatée pour promouvoir la coopération dans la région Pacifique, apporter son aide à la protection et à l'amélioration de son environnement, en assurer et pérenniser le développement durable pour les générations actuelles et futures. Ses priorités sont la biodiversité et la gestion écosystémique, le changement climatique, la gestion des déchets et le contrôle de la pollution, la surveillance de l'environnement et sa gouvernance.

Le PROE, dont le siège est à Apia, à Samoa travaille en étroite collaboration avec les 26 pays et territoires membres de l'organisation dont la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna. La France est l'un des cinq pays métropolitains membres du PROE.

B.3.3 Réseau observation sismologique ORSNET

L'IRD participe à ce réseau international qui regroupe les îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Fidji, les îles Tonga et le Samoa afin d'améliorer la réponse à l'alerte tsunami et la compréhension du risque sismique dans la région du Pacifique sud.

B.3.4 YEHAP - Pacifique

Réunis au sein d'un réseau de recherche comprenant le Sydney Food and Nutrition Network (SFNN), le Charles Perkins Centre (Université de Sydney), le PIURN, le Cresica, le projet Family Farming, Lifestyle and Health in the Pacific (FALAH), les membres de ce réseau coopératif cherche à comprendre les modes de vie, les points de vue et les attitudes des jeunes pour mieux prévenir l'obésité dans le Pacifique.

En prenant en compte la diversité des cultures présentes dans la région Pacifique, l'équipe multidisciplinaire de chercheuses et de chercheurs se fixe pour objectif d'approfondir la compréhension de chaque contexte et de s'engager dans la co-conception d'interventions avec les adolescentes et les adolescents, leur famille et leur communauté pour prévenir l'obésité.

Partie 4

TRANSFERTS DE L'ESRI VERS L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

A. La stratégie d'innovation calédonienne

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé de faire de l'innovation une composante clé de son nouveau modèle de développement économique. En 2015, la **stratégie territoriale de l'innovation – STI** a été élaborée par le gouvernement, les provinces mais aussi par l'État français avec la participation des acteurs économiques et sociaux, dont l'université et les organismes de recherche présents sur l'archipel. L'objectif de la STI est de créer un environnement favorable à l'innovation.

4 secteurs clés de spécialisation ont été identifiés : l'énergie et l'éco-construction, le secteur primaire et la transformation, la mine et la métallurgie, et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

B. Les interactions formation-emploi

B.1 Les formations en apprentissage

Le CFA Sup de l'UNC est le seul sur le territoire à proposer des formations en alternance de bac +3 à bac +5 conduisant aux diplômes universitaires nationaux s'inscrivant dans le cadre européen LMD (licence, master et doctorat). Les relations étroites entre le CFA Sup et les acteurs socio-économiques permettent de garantir une adéquation entre les formations et les besoins en compétences des entreprises

Le centre de formation des apprentis de la chambre de commerce et d'industrie propose également des formations en BTS et en bachelor.

B.2 La formation continue

En 2019, 334 stagiaires se sont inscrits en formation continue à l'Université de Nouvelle-Calédonie, et un chiffre d'affaires de 464 000 € généré par 44 000 heures-stagiaires.

Dans le cadre de la formation continue, 33 diplômés ont été délivrés en 2019, dont 80% relèvent du niveau Bac.

B.3 La validation des acquis de l'expérience

La validation des acquis de l'expérience (VAE) ouvre droit à la reconnaissance de certifications nationales mais également territoriales. En Nouvelle-Calédonie, le dispositif de validation des acquis de l'expérience est mis en œuvre par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Le DAVA (dispositif académique de la validation des acquis de l'expérience) gère les diplômes des CAP, BP, Baccalauréat Professionnel, BTS, Mention Complémentaire, DCG et DSCG.

C. De la recherche à l'innovation

C.1 Plan d'innovation Outre-mer

Dans le cadre du plan France Relance et du Programme d'investissements d'avenir, le Plan Innovation Outre-mer vise à soutenir une diversification et une modernisation des économies ultramarines en accompagnant l'innovation dans les secteurs à forte valeur ajoutée.

Le projet **TRIAD** - Trajectoire Recherche-Innovation pour une alimentation durable en Nouvelle-Calédonie a l'ambition de s'intéresser à la problématique de l'autosuffisance alimentaire et de la valorisation des bioressources en Nouvelle-Calédonie. Il vise à accélérer le changement d'échelle en termes de création locale de valeur pour le territoire en structurant un continuum dans la chaîne d'innovation. La phase Appel à Manifestation d'Intérêt est portée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie, au nom du Cresica, en partenariat avec les collectivités et les représentants du monde économique.

C.2 Le dispositif régional de l'innovation

C.2.1 ADECAL-Technopole

Les objectifs de la technopole sont de favoriser l'émergence de projets et filières innovants, notamment par la valorisation des ressources biologiques marines et terrestres, dont le potentiel reste encore largement sous-exploité, et de contribuer au renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie par l'innovation. La technopole développe depuis 2012 des programmes d'innovation et transfert au sein d'un pôle « marin » (collaborations avec l'Ifremer notamment dans les domaines de la crevetticulture et de l'algoculture) et d'un pôle « terrestre » qui s'appuient sur 6 centres technologiques agricoles. Elle renforce les liens entre le monde de l'entreprise, de la recherche publique et privée, de l'enseignement supérieur et des pouvoirs publics, notamment dans les domaines de l'agriculture et l'aquaculture durables, les biotechnologies, les sciences de l'ingénieur et le numérique.

Le pôle « innovation » de l'ADECAL abrite, depuis 2014, un **Incubateur** d'entreprises innovantes situé sur le parc scientifique de l'IRD ainsi qu'un **Accélérateur** qui accompagne les entrepreneurs dans la mise en œuvre de leur stratégie.

Grâce à l'action PIA **Territoire d'innovations**, la Nouvelle-Calédonie entend déployer sur l'ensemble de l'océan Pacifique des outils mis au point au cœur de l'espace maritime calédonien, favoriser l'émergence de nouveaux usages numériques, structurer les filières des biotechnologies en impliquant les acteurs institutionnels, économiques et académiques calédoniens.

C.2.2 Pacific Food Lab

Ce cluster de l'alimentation durable en Nouvelle-Calédonie s'appuie sur son expertise et son réseau développés depuis 2014 pour favoriser des synergies entre les acteurs de l'agroalimentaire, et pour structurer et dynamiser le volet économique du système alimentaire calédonien.

C.2.3 La French Tech Nouvelle-Calédonie

La communauté French Tech Nouvelle-Calédonie, depuis 2020, cherche à impulser la dynamique French Tech dans la région du Pacifique Sud en collaboration avec les acteurs économiques pour faire de la Nouvelle-Calédonie un territoire propice au développement des startups.

C.3 L'entrepreneuriat étudiant et des chercheurs

C.3.1 Le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE)

Le pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat porté par l'Université de Nouvelle-Calédonie, le vice-rectorat, ADECAL et la CCI de Nouvelle-Calédonie, sensibilise et forme les étudiants ou anciens étudiants à l'entrepreneuriat en renforçant les liens entre l'enseignement supérieur et le tissu économique. Le diplôme d'étudiant-entrepreneur (D2E) est proposé au sein de l'IAE de l'Université de Nouvelle-Calédonie. En 2021, le pôle accueille 34 étudiants-entrepreneurs dont 53% d'étudiantes.

C.3.2 Les étudiants entrepreneurs et le pôle étudiant pour l'innovation

Tableau 14 - Nouvelle-Calédonie : les étudiants entrepreneurs de 2016 à 2018 (source : Dgesip A1-1)

	Nombre d'étudiants entrepreneurs en 2020	part de femmes
PEPITE Nouvelle-Calédonie	34	53%
Outre-mer	161	50%
France	5 503	45%

Partie 5

LES RESSOURCES DE L'ESRI

A. Les personnels enseignants et administratifs des établissements universitaires

A.1 Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

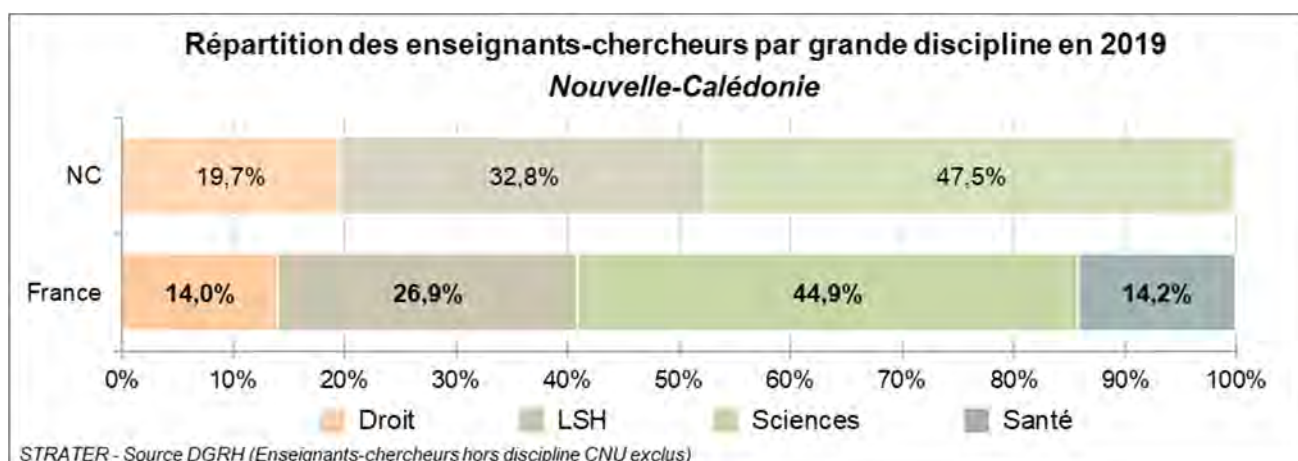
A.1.1 La répartition par catégorie

Tableau 15 - Nouvelle-Calédonie : les effectifs de personnels enseignants et enseignants-chercheurs par catégorie en 2019 (source : DGRH A1-1)

Effectifs	PR	MCF	2nd degré	Doctorants avec charge d'enseignement et Ater	Autres	Total
Nouvelle-Calédonie	12	50	29	5	21	117
Répartition Nouvelle-Calédonie	10,3%	42,7%	24,8%	4,3%	17,9%	100,0%
Répartition nationale	22,9%	40,7%	14,9%	13,0%	8,5%	100,0%

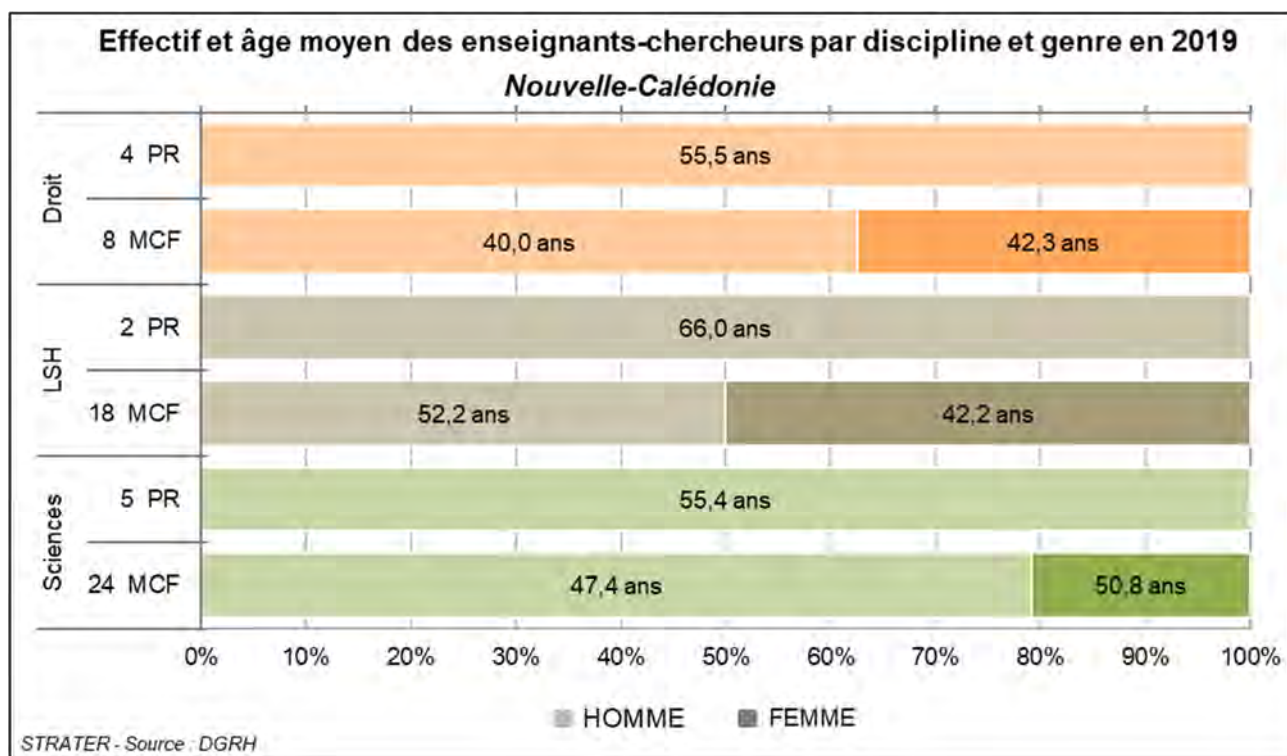
A.1.2 La répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline

Graphique 8 - Nouvelle-Calédonie : la répartition des enseignants-chercheurs par grande discipline en 2019 (source : DGRH-A1-1)



A.1.3 La démographie des enseignants-chercheurs

Graphique 9 - Nouvelle-Calédonie : les effectifs et l'âge moyen des professeurs et des maîtres de conférences par discipline et par genre, en 2019 (source : DGRH A1-1)



A.1.4 L'endo-recrutement des enseignants-chercheurs

Tableau 16 - Nouvelle-Calédonie : l'endo-recrutement dans les établissements d'enseignement supérieur entre 2016 et 2020 (source : DGRH A1-1)

Établissements	Professeurs des universités		Maîtres de conférences	
	Nombre total de recrutements	Taux d'endo-recrutement	Nombre total de recrutements	Taux d'endo-recrutement
Nouvelle-Calédonie	< 5	n.s.	8	12,5%
France	2 933	46,3%	5 701	19,6%

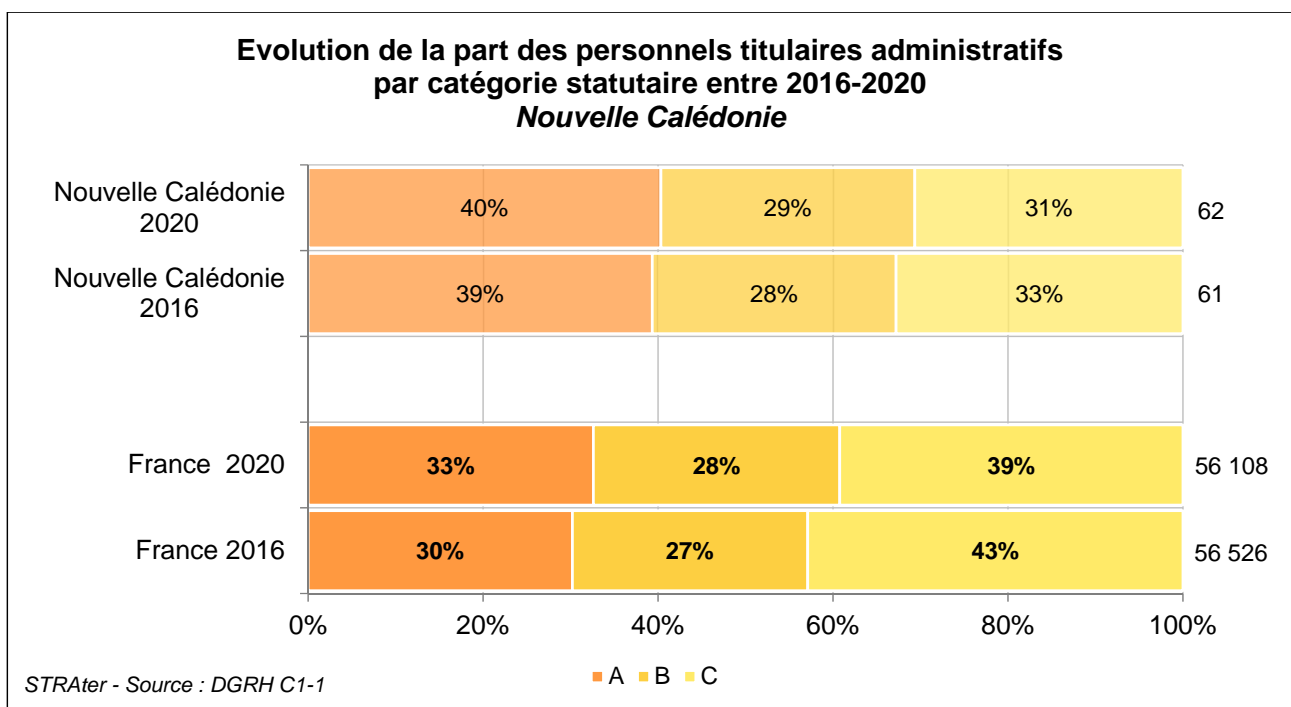
n.s.: non significatif

A.2 Les personnels administratifs

Tableau 17 - Nouvelle-Calédonie : les effectifs de personnels administratifs par filières en 2020 (source : DGRH C1-1)

Filières	Administrative, sociale et santé	ITRF	Bibliothèque	Total
Nouvelle-Calédonie	48	54	14	116
Outre-mer	235	1 189	124	1 548
France	13 162	76 057	5311	94 530

Graphique 10 - Nouvelle-Calédonie : l'évolution de la part des effectifs de personnels titulaires administratifs par catégorie entre 2016 et 2020 (source : DGRH C1-1)



B. Les ressources financières

B.1 Les projets financés par le PIA

Tableau 18 - Nouvelle-Calédonie : les dotations des projets PIA coordonnés par les établissements de la région, au 31 décembre 2021 (sources : ANR, CDC)

Établissements		Projets Coordonnés	Montant de la dotation en M€
Université Nouvelle-Calédonie	1	NCU	6 000 000
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	1	TerrInnov	5 980 742
Territoire des îles Wallis et Futuna	1	TIP-Campus connectés	280 000
Total général	3		12 260 742

B.2 Les réponses aux appels à projets de l'ANR (hors PIA)

Tableau 19 - Nouvelle-Calédonie : le nombre de projets financés dans le cadre du plan d'action 2014-2019 de l'ANR tous appels à projets confondus, hors PIA (source : ANR)

ANR	Nombre de projets financés impliquant des établissements du territoire	dont coordonnés par un établissement du territoire	Nombre de projets impliquant des participations
Nouvelle-Calédonie	11	6	19
Part Outre-mer	10%	13%	8%
Total Outre-mer	90	31	124

Sigles et acronymes

A

Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AES	Administration économique et sociale
Agro Eco	Sciences de l'agronomie et de l'écologie
Ater	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ANR	Agence nationale pour la recherche

B

Biatss	Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
Bio-info	Bio-informatique
Bio Med	Sciences de la vie et de la santé
Bioressources	Biotechnologies et Bioressources
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BTS/BTSA	Brevet de technicien supérieur / Brevet de technicien supérieur agricole
BU	Bibliothèque universitaire

C

Carnot IA	Instituts Carnot du Programme d'Investissements d'Avenir
CCSTI	Centre de culture scientifique technique et industrielle
CDC	Caisse des dépôts et consignation
CDT	Centre de développement technologique
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHU	Centre hospitalier universitaire
Cifre	Convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise
CIR	Crédit d'impôt recherche
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le
CLCC	Centre de lutte contre le cancer
CMQ	Campus des métiers et des qualifications
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
CNRS	Centre national de recherche scientifique
Comue	Communauté d'université et d'établissement
CPA	Cultiver et protéger autrement
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
Cresica	Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Nouvelle-Calédonie
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRT	Centre de ressources technologiques
CVT	Consortium de valorisation thématique

D

DE	Diplôme d'état
Démo	Démonstrateurs préindustriels en biotechnologie
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'éducation nationale
Dgesip	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRH	Direction générale des ressources humaines
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation
Disrupt	Disrupt'Campus
Dird	Dépense intérieure de recherche et développement
Dirda	Dépense intérieure de recherche et développement des administrations
Dirde	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises
DMA	Diplôme des métiers d'art
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du
Dune	Développement d'universités numériques expérimentales
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

Eespig	Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
e-Fran	Formation, recherche et animation numériques dans l'éducation
EFTS	Établissement de formations au travail social
EPE	Établissement public expérimental
Epic	Établissement public à caractère industriel et commercial
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
Equipex	Équipement d'excellence
ERC	European research council
ES	Enseignement supérieur
ETP	Équivalent temps plein
EUR	Ecoles universitaires de recherche

F

FCS	Fondation de coopération scientifique
FIP	Formation d'ingénieurs en partenariat

G

GIP	Groupement d'intérêt public
GIS	Groupement d'intérêt scientifiques

H

HCERES	Haut-conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
Hybridation	Hybridation des formations de l'enseignement supérieur

I

IAC	Institut agronomique néo-Calédonien
IConv	Instituts convergences
Idées	Intégration et développement des Idex et des I-Site
Idefi	Initiatives d'excellence en formations innovantes
Idefi-N	Initiatives d'excellence en formations innovantes numériques
Idex	Initiative d'excellence
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Ifsi	Institut de formation en soins infirmiers
IHU	Institut hospitalier universitaire
INBS	Infrastructure nationale en biologie et santé
Ined	Institut national d'études démographiques
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Inria	Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
Insa	Institut national des sciences appliquées
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Inspé	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IR	Infrastructure de recherche
IR*	Ex- Très grande infrastructure de recherche TGIR
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRT	Instituts de recherche technologique
ITE	Instituts pour la transition énergétique
I-Site	Initiative Science-Innovation-Territoires-Economie
IUF	Institut universitaire de France
IUT	Institut universitaire de technologie

L

Labex	Laboratoire d'excellence
L.AS	Licence option accès santé
LP	Licence professionnelle
LSH	Lettres et sciences humaines
L1/L3	Première/Troisième année de licence

M

MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
Math Info	Sciences numériques et mathématiques
MCF	Maître de conférences
Meef	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
MENJ	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MMOP	Maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie
Mopga	Make Our Planet Great Again
MSH	Maison des sciences de l'homme

M1/M2	Première/Deuxième année de master
N	
Nanobio	Nanobiotechnologies
NCU	Nouveaux cursus à l'université
O	
OEB	Office européen des brevets
Onera	Office national d'études et de recherches aérospatiales
P	
Paces	Première année commune aux études de santé
Pass	Parcours accès spécifique santé
Pépîte	Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PFT	Plate-forme technologique
PHUC	Pôle de recherche hospitalo-universitaire en cancérologie
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PIB	Produit intérieur brut
Pôle pilote	Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation
PPR - 3IA	Programme prioritaire de recherche - Instituts interdisciplinaires d'intelligence
PPR - CPA	Programme prioritaire de recherche - Cultiver et Protéger Autrement
PPR - Sport	Programme prioritaire de recherche - Sport de Très Haute Performance
PR	Professeur des universités
R	
Renater	Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche
R&D	Recherche et développement
R&T	Recherche et technologie
RHU	Recherche hospitalo-universitaire
RNCP	Répertoire national de la certification professionnelle
RSNR	Recherche en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection
S	
Satt	Société d'accélération du transfert de technologie
SFRI	Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence
SHS	Sciences humaines et sociales
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
Sifa	Système d'information sur la formation des apprentis
Sise	Système d'information sur le suivi des étudiants
Sresri	Schéma régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
SMI	Sciences de la matière et ingénierie
Staps	Sciences et techniques des activités physiques et sportives

STUE	Sciences du système terre-univers-environnement
STS	Section de technicien supérieur
T	
Terrinov	Territoires d'innovation
TIP	Territoires d'Innovation pédagogique
U	
UE	Universités européennes
UFR	Unité de formation et de recherche.
UMR	Unité mixte de recherche
USR	Université de service et de recherche
V	
VAE	Validation des acquis de l'expérience



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*